

**UNIVERSITÀ DELLA VALLE D'AOSTA**

**UNIVERSITÉ DE LA VALLÉE D'AOSTE**

DIPARTIMENTO DI SCIENZE ECONOMICHE E POLITICHE

*Corso di Laurea Magistrale in Economia e politiche del territorio e  
dell'impresa*

---

**Frontières et migrations à l'époque contemporaine : Transformations des  
frontières européennes et pratiques de solidarité.**

*Cas de la Vallée de la Roya*

---

TESI DI LAUREA

---

Relatore: Prof. Furio Ferraresi

Studente: Cyrille Djiofack Donfack

N. Matr: 20 G01 249

---

**ANNO ACCADEMICO 2021 – 2022**



## INDICE

INDICE

INTRODUCTION

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES ET LE STATUT DES  
FRONTIERES À L'ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

I-QU'EST-CE QU'UNE FRONTIERE ?

II-POURQUOI ETUDIER LES FRONTIERES?

III-COMMENT SE CONSTRUIT UNE FRONTIERE?

IV-ESPACES ET FRONTIERES EN DISCUSSION

CHAPITRE II: TRANSFORMATION DU SENS DE LA FRONTIÈRE À  
L'HEURE DE LA MONDIALISATION

I-LES FRONTIÈRES DE L'EUROPE GLOBALISÉE

II-FRONTIÈRES GLOBALES ET PIÈGES TERRITORIALES

III-JUSTICE, ETHIQUE ET QUESTION FRONTALIÈRES

CHAPITRE III: FRONTIÈRES ET MIGRATIONS CONTEMPORAINES

I-FRONTIÈRES ET MIGRATIONS

II-LES FRONTIÈRES EUROPÉENNES VUES DE LA VALLÉE DE LA  
ROYA

III-LA SOLIDARITE DES MIGRANTS EN TRANSIT VERS LA VAL DE  
LA ROJA

IV- LES POSITIONS DE LA POPULATION DE LA VALLEE DE LA  
ROYA : CRISE DE L'HOSPITALITE/SOLIDARITE ?

CONCLUSION

INTERVIEW

BIBLIOGRAPHIE

## *Remerciements*

---

Cette thèse conclut une histoire de réveils et d'études commencée il y'a de nombreuses années qui m'a couté beaucoup d'efforts dont je suis immensément fier. Elle ne porte qu'une seule signature, mais elle n'aurait pas pu exister sans le soutien, l'aide, les conseils, les reproches et les câlins que j'ai reçus, au fil des années, d'innombrables personnes qui m'ont été proches, intellectuellement et humainement.

Je remercie en premier lieu mon directeur de thèse, Furio Ferraresi pour sa patience, son attention et ses conseils.

Je remercie mes parents et plus précisément mon père et ma mère qui ont toujours été présents durant tout mon cursus et qui ont toujours soutenu mes décisions.

Je tiens à remercier mes sœurs (Merline, Joelle, Olivia), ma frangine Lynn, ainsi que mon frère Cédric pour tout l'amour reçu, pour leur présence dans les moments difficiles, leur soutien sans faille, indispensable pour ma réussite

J'exprime de sincère remerciements aussi à mes camarades Mattia, Marina, Alessandro Ferrarese, Alessia, Mariah, Flora et Enki avec qui j'ai commencé cette expérience et qui surement comme moi vont bien le conclure. Nous avons passé de bons moments entre l'université de la Vallée d'Aoste et l'année passée à Nice à l'université cote d'Azur. Je ne vous oublierai jamais.

Last but not least comme il se dit en globish, merci à Krystelle qui occupe désormais une place de choix dans mon cœur, à Berthol, Gomez, Nelson de pour leur soutien sans faille, indispensable pour faire face à l'ascèse de la rédaction. Cette thèse a pu aboutir également grâce à leur compréhension, leur patience et à leur affection, et je les aime.

Ces remerciements ne sont pas exhaustifs, et je tiens à les conclure en remerciant en post-scriptum les gens bien différents que j'ai croisés aux

frontières, et qui ont pudiquement accepté de partager un moment de leur temps, leurs mots, un peu de leur vie et de leur rapport au monde.

*“Per un mondo dove siamo socialmente uguali,  
umanamente differenti  
e totalmente liberi”  
Rosa Luxemburg*

## *INTRODUCTION*

---

Cette thèse est le produit d'une coopération franco-italienne. En effet, elle est née dans le cadre du double diplôme franco-italien entre l'université de la vallée d'Aoste et l'université Côte D'azur. Parler de coopération c'est synonyme de parler de mobilité, par conséquent parler aussi de migration. Il était donc tout naturel de s'intéresser au contexte actuel où nous évoluons qui affecte profondément la capacité de chaque personne à comprendre le monde qui a pourtant des origines bien ancrées dans l'histoire de l'humanité. Le phénomène des “migrations” pose d'importants problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs de tous les temps et de différentes disciplines. Nous voulons en revanche aborder cette question aussi vaste et complexe de la migration dans un point de vue qu'est celui des frontières. Il est évident de se demander si à l'heure de la mondialisation, de l'expansion d'internet et des sociétés dites fluides, de l'affirmation des formes territoriales de souveraineté, il ait encore de sens et soit encore pertinent raisonner sur les frontières d'États. Il semble donc que les frontières de nos jours prennent de plus en plus une importance notable et se renforcent de plus en plus face aux phénomènes migratoires. Il suffit juste de regarder les murs et les clôtures construites en Europe et dans le monde entier pour bloquer les passages irréguliers des migrants ; dans la même lancée, les images et les informations que les médias nationaux et européens rapportent au

quotidien pour mettre en évidence les drames humanitaires qui se passent en Méditerranée et aux frontières de l'union européenne.

C'est donc en toute évidence que l'élément central d'analyse ait été porté sur les frontières d'autant plus qu'elles semblent être le lieu du croisement entre deux besoins qui entrent parfois en opposition : nous avons ainsi d'un côté les États avec l'intérêt pour la sécurité intérieure, le contrôle des frontières ; d'autre part, nous avons des personnes avec des intérêts divers qui veulent franchir la frontière à la recherche le plus souvent d'une vie meilleure.

Ainsi, l'augmentation de la demande de mobilité humaine structurelle dans le monde d'aujourd'hui de plus en plus globalisé a amené les États de l'Union européenne à adopter des politiques et des pratiques de fermeture de plus en plus fortes pour chercher à limiter et contenir la circulation des personnes ce qui provoque parfois des violences systématiques et légalisés aux portes des frontières de l'union européenne.

La réflexion qui soutient ce travail est née du désir d'analyser la solidarité avec les migrants en transit en Europe où nous notons de plus en plus une crise de l'accueil. À travers l'étude du cas de la Vallée de la Roya, une petite vallée française à la frontière avec l'Italie, nous voulons contextualiser le retour des frontières intérieures en Europe en s'intéressant aux formes, acteurs et pratiques de solidarité avec les migrants dans cette Vallée. Il s'agit par ailleurs d'une solidarité endogène, émanant des réseaux néo-ruraux et qui se structure autour de valeurs partagées, mais aussi d'une démarche spécifique de défense du territoire. Dans ce contexte de solidarité et parfois de répression, la Vallée de la Roya parfois décrite comme une vallée de générosité parfois décrite comme une vallée de résistance, on a pu lire par exemple des titres comme « la vallée de la Roya solidaire des migrants »<sup>1</sup> ou encore « Migrants : la vallée qui fait désobéissance »<sup>2</sup> pourtant loin de l'image véhiculée par les médias en quête de

---

<sup>1</sup> Baumard, Maryline, *A la frontière italienne, la vallée de la Roya solidaire des migrants*, «Le Monde», 24/11/2011.

<sup>2</sup> Frénois, Mathilde, *Migrants : la vallée qui fait désobéissance*, «Libération», 21/11/2016.

gros titre accrocheurs, la vallée est habitée par de nombreuses personnes qui ont réagi différemment à la soi-disant crise de migrants. Cette vallée offre donc un terrain d'étude idéal pour questionner les différentes logiques d'action que peuvent adopter des citoyens confrontés aux mêmes enjeux Sociologiques.

Il est important de noter que l'étude se base exclusivement sur la situation des extra-communautaires à la frontière de l'État et en particulier des demandeurs de protection internationale et ceux que nous appellerons ici les "irréguliers" qui sont des personnes qui semblent de plus souffrir des politiques de contrôle des frontières.

Afin de répondre aux problèmes décrits ci-dessus, la thèse sera développée en trois chapitres. Il vise donc à questionner les différentes logiques d'action et les démarches d'investissement des habitants de la Vallée de la Roya qui viennent en aide aux migrants. Il s'agira de lier leur démarche de solidarité et d'accueil à leur représentation des immigrés.

Le premier chapitre vise à étudier la notion des "frontières" comprendre ce qu'est une frontière et pourquoi il est important de l'étudier dans un premier temps. Ensuite il sera important de reconstruire le concept de frontière dans les sciences politiques et sociales modernes et enfin comprendre pourquoi les frontières sont de plus en plus en discussion.

Le deuxième chapitre montre comment concept de frontière s'est transformé aujourd'hui dans un monde où la circulation des informations, des idées, des modes de vie se sont globalisées et sont devenus universels. Ainsi comment la frontière européenne s'est adaptée à cette transformation.

Le troisième chapitre transfère la réflexion dans le cadre d'une étude de cas spécifique, en analysant la Vallée de la Roya, il est intéressant de replacer le contexte historique et politique, la situation vécue dans la vallée de la Roya, et rendre compte des effets que l'arrivée des migrants dans la vallée a pu avoir sur les relations sociales de la population locale. Cette analyse passe par

l'exploration des pratiques solidaires qui se passent entre les espaces frontaliers de cette vallée rurale, étudier les positions adoptées par les habitants, entre solidarité et hostilité, et pour finir nous étudierons les degrés et les logiques d'investissement des habitants engagés dans ces pratiques de solidarité et d'hospitalité.

## *Chapitre 1: Les caractéristiques et le statut des frontières à l'époque moderne et contemporaine*

---

### *1- Qu'est-ce qu'une frontière ?*

La frontière est sans aucun doute une question très actuelle présente dans nos cultures et dans nos pensées. Depuis l'antiquité, elle se retrouve au centre de divers débats, notamment parce qu'elle évoque des images diverses et lointaines. Les frontières constituaient dans le passé un moyen de délimiter des peuples, des villes, ou même des royaumes. Ainsi, des éléments tels que la langue, la culture, les lieux précis, des références géographiques pouvaient suffire pour identifier et tracer une frontière. Ce qui imposait une limite à un territoire, une culture, un empire ou tout simplement une civilisation et tous ceux qui se trouvaient à l'intérieur de l'espace délimité faisaient partie d'un royaume ou d'un peuple déterminé qui pouvait s'identifier et se reconnaître à travers la culture, la langue et les lois qui caractérisent ce territoire donné.

De nos jours, les frontières ont pris une autre dimension car elles continuent d'exister et se sont amplement multipliées. Nous ne parlons pas seulement de frontières géographiques car nous rencontrons de plus en plus bon nombres de frontières qui parcourent des espaces physiques, culturelles mais aussi identitaires. Nous parlons ici d'espaces qui touchent notre intimité parce que faisant parties de notre personne. Aujourd'hui, nous avons donc des frontières qui ne se limitent pas à délimiter simplement des lieux, mais qui déterminent aussi notre mode de penser, de vivre et d'interpréter la réalité, en influençant nos choix et nos comportements.

Lorsque nous parlons des frontières, il est important de faire une première distinction sur leurs dimensions matérielle et concrète. En effet, les frontières sont omniprésentes dans nos vies : Nous avons ainsi des frontières politiques, des frontières géographiques, qui en plus de délimiter un pays et son territoire, délimitent aussi le secteur d'activité où l'État souverain exerce son pouvoir. Ensuite on peut avoir des frontières entre les quartiers, entre différentes catégories de classe sociales ou des frontières entre des groupes et entre des personnes. Enfin peut avoir des limites de propriété privée qui indiquent où se termine notre domaine d'activité personnelle et où commence celle d'autrui. Toutes ces catégories cognitives sont construites par la volonté humaine et par des groupes d'individus dans un sens idéal ou imaginaire ; de manière plus ou moins consciente, dans le but de classer des personnes, des choses et des idées. La ligne est la première image qui nous vient en tête pour matérialiser ce concept. Pour représenter une frontière, nous pouvons donc tracer une ligne qui soit visible. Dans la réalité tracer une frontière n'est pas aussi évident car dans le concret, l'idée de la frontière ne se limite pas et ne correspond pas seulement à une ligne car elle peut prendre beaucoup de formes et même la frontière peut être présente sans toute être visible. Nous pouvons donc affirmer que le caractère concret ne définit pas la frontière comme une chose réelle car les frontières peuvent bien exister de manière imaginaire et être tout de même efficaces. Dans ce cas on parle de « frontières invisibles » : cette expression désigne les frontières présentes dans nos pensées, ces frontières-là qui ne laissent pas de trace matérielle dans la réalité concrète mais qui déterminent des distinctions. Ces types de frontières peuvent être présentes partout et auquel nous pouvons nous refaire pour construire notre identité ou la communauté à laquelle nous appartenons<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Cella, Gian Primo (2006) : *Tracciare confini : realtà e metafore della distinzione*, Bologna : Il Mulino, p. 62.

D'un point de vue un peu plus tangible, de l'organisation des espaces humaines, les frontières sont associées à la notion de territoire car elles servent à établir un lien avec ce dernier à partir duquel il est possible de construire une identité ou une appartenance. Les frontières servent donc à identifier et à délimiter un espace, mais aussi elles sont des repères et des critères qui peuvent servir à établir l'appartenance à une communauté ou son exclusion.

Plus important, les frontières peuvent établir qui a le droit et qui peut être exclu d'un territoire donc refuser l'appartenance au territoire ainsi que les droits et certaines ressources à des groupes et communautés. Nous avons ici l'exemple de la citoyenneté qui ne se limite pas à la simple appartenance mais qui va bien au-delà car être citoyen n'est pas seulement appartenir à un quelconque territoire mais c'est aussi posséder des droits et des devoirs et avoir la possibilité de les exercer et de les faire respecter sur un territoire<sup>4</sup>.

Tout comme la frontière, le territoire renferme elle-même une complexité. Car elle comprend des dimensions : la première dimension est la dimension sociale qui permet de définir des communautés qui se perçoivent comme séparées des autres, une autre dimension est celle culturelle qui fait référence à l'identité et à la mémoire collective du groupe. La dimension politique vue que les frontières servent à garder le contrôle de l'espace et créer une sphère délimitée à l'intérieur de laquelle le pouvoir peut s'exercer et protéger les personnes qui y vivent.

De ce qui ressort de ces premières lignes, les frontières sont toujours une construction humaine, un produit historique et politique. La manière dont s'exerce l'activité politique sur le territoire est le résultat de l'action créatrice humaine, à travers un geste qui présume l'attribution d'un rôle pratique à l'espace<sup>5</sup>. Nous comprenons qu'il n'existe pas de frontières « naturels », ni de frontières qui peuvent être vues comme des frontières « éternels ».

---

<sup>4</sup> Zanini, Piero (1997): *Significati del confine: i limiti naturali, storici, mentali*, Milano: B. Mondadori, p. 63.

<sup>5</sup> P. Cuttitta, *Lo spettacolo di confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera*, Milano-Udine: Mimemis, 2012, pp. 11-25.

En essayant de comprendre et d'expliquer un phénomène donné, nous nous trouvons confronté à l'idée de faire quelques distinctions afin de mieux comprendre le phénomène. L'identification des frontières est une étape indispensable dans le processus qui porte à connaître et à expliquer le sens du phénomène donné. Définir les contours c'est différencier quelque chose, car s'il peut être identifié et localisé grâce aux contours, cela signifie qu'il existe et qu'il peut être analysé et mieux connu. Mais Gian Primo Cella pense que "indistinct est égale à inexistant, et inexistant dans l'espace"<sup>6</sup>. Une fois identifié les frontières nous commençons à connaître la réalité, en appliquant les instruments et les modèles que nous avons à disposition.

L'ambition d'étudier les frontières commence donc par ne pas les donner comme acquises, elle va au-delà de la simple description et nécessite de les évaluer dans leurs capacités productives. C'est ainsi que Sandro Mezzadra et Breit Neilson ont proposé de les étudier comme méthode à la fois pratique et cognitive, d'organisation des espaces et des subjectivités selon des critères<sup>7</sup>.

## *II- Pourquoi étudier les frontières ?*

---

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde en continu évolution ; un monde pourtant rempli de frontières. De nombreuses barrières matérielles et immatérielles sont construites en permanence par l'homme qui, partant de sa créativité définit les limites de la liberté de chaque être vivant. Ces frontières ainsi créées ne traduisent pas uniquement des espaces homogènes ou unitaires, elles portent aussi des inégalités. En fonction des zones géographiques, de la

---

<sup>6</sup> Cella, Gian Primo (2006): *Tracciare confini*, cit., p. 15.

<sup>7</sup> S. Mezzadra, B. Neilson, *Confini e frontiere. La moltiplicazione del lavoro nel mondo globale*, Bologna: Il Mulino, 2013.

classe sociale, de la nationalité, les frontières prennent des formes différentes et fonctionnent de différentes manières. Comme nous avons vu précédemment, c'est l'existence des différences qui nous amène à parler de frontières. Le fait qu'il existe des différences nous permet et nous

“légitime” à construire des frontières et à fixer l'espace (géographique, culturel, personnel...) dans des contours précis, mais au même moment, les frontières reconnaissent ces différences et les rendent visibles et permanentes dans le temps. Zanini Piero disait que “Fin dalla sua apparizione, il confine mostra quello che sembra essere il suo carattere fondamentale : segnalare il luogo di una differenza, reale o presunta che sia”<sup>8</sup>. Nous comprenons donc que si d'une part les frontières permettent l'égalité au sein d'un espace donné, d'autre part, elles favorisent la différence et l'inégalité d'exister. Car elles établissent des distinctions et de manière naturelle, les différences ainsi que des formes d'inégalité naissent. De plus, notre rapport à la différence est influencé par la présence des frontières. Car les frontières identifient des inégalités mais en même temps œuvrent à les contenir pour qu'on ne se retrouve pas dans des situations conflictuelles. C'est le cas des frontières d'État qui ont des inégalités dans la manière de distribuer les rescousses ou les droits, mais au même moment favorisent la cohabitation entre différents groupes s'y trouvent.<sup>9</sup>

Pour étudier les frontières il est important de reconstituer l'évolution du concept en le ramenant aux circonstances historiques auxquels il est associé. Aujourd'hui, les études sur les frontières sont en constante évolution et cette évolution est irrégulière et fluide ; avec la fin de la guerre froide et la mondialisation qui a causé un renforcement des altérations. Le point de départ de cette élaboration peut être de se débarrasser de l'expérience de l'État-nation et de la rationalité moderne, et prendre acte de la variété des *régimes frontières*, puisqu'il n'existe ni pratique propre à chaque phase passée, ni une continuité des

---

<sup>8</sup> Zanini Piero, *Significati del confine*, cit., p. 5.

<sup>9</sup> Cella, Gian Primo (2006) : *Tracciare confini*, cit., pp. 83-84.

processus qui conduisent à la notion moderne de frontière. La frontière ne saurait être seulement un concept mais une catégorie de pensée et d'action dont la nature, la forme et l'usage varient selon les époques et les lieux.

Dans les langues modernes, la pluralité des termes utilisés pour exprimer l'idée de frontière annonce des distinctions importantes. Tandis qu'en français le terme frontière est unique<sup>10</sup>, en italien "confine" e "confino" sont plus proches du mot confinement, Tandis que "frontiera" définit simplement une limite. En Anglo-Américain, "border" définit la ligne qui sépare deux états, tandis que "Frontier" représente plutôt une frontière entre une zone civilisée et un territoire à conquérir.

Dans la même lancée, les américains ont également créé la notion de "borderland" pour désigner l'espace entre deux territoires politiques différents ayant chacune une identité propre à elle-même et pouvant à la fois mettre en contact et de séparer. Plus important encore, la frontière aujourd'hui est devenue aussi mobile qu'elle est perçue et conçue comme des espaces relationnels et mobiles, ou encore un lieu de rencontre et de négociation entre différents acteurs, différents discours et différentes pratiques qui se définissent et se redéfinissent de manière continue. Cette transformation et ce renouvellement a modifié le sens des frontières permettant d'analyser en profondeur les différentes localisations spatiales dans lesquelles se réalise l'organisation de l'humanité sur les espaces, ouvrant ainsi la voie à des critiques éthiques et politiques.

---

<sup>10</sup> Confini e frontiera hanno la stessa traduzione in francese (Frontières). In francese sono considerati come sinonimi.

### *III- Comment se construit une frontière ?*

---

Le concept de frontière a longtemps souffert du manque de réflexion théorique profonde. Il a été pendant longtemps considéré de deux manières : dans un premier sens comme une simple ligne territoriale qui sépare les États au sein du système international et dans un autre sens comme un emblème de souveraineté. Nous avons des frontières qui se trouvent dans la nature et qui sont classées comme frontières naturelles, toutes les autres frontières sont artificielles. Ces frontières artificielles existent parce qu'elles sont voulues et construites par la volonté humaine et selon les principes bien précis.

Pour qu'il y ait construction d'une frontière, il faut qu'il y ait nécessairement occupation d'un espace délimité. Cette occupation est nécessaire pour et est le premier élément qui donne la direction : *“L'occupazione della terra è i primo atto che si deve compiere per poter essere in grado tracciare successivamente un confine di qualunque tipo”*<sup>11</sup>. Il est important s'installer, se stabiliser et ensuite prendre possession de l'espace en traçant le profil, en délimitant les bords qui circonscrivent cet espace. L'occupation de l'espace est non seulement une conception, une appropriation des espaces selon un plan d'urbanisation à travers des projets architecturaux, mais elle est aussi une configuration, une structuration des espaces fonctionnelles à la collectivité et à l'identité qu'elle exprime ; autrement dit, il ne s'agit pas seulement d'habiter un lieu, mais il est important de le faire et de le sentir comme sien. Prendre possession d'un lieu déterminé est ainsi significatif non seulement pour les personnes qui y habitaient déjà, mais aussi pour ceux qui pour une raison ou une autre se trouvaient à l'extérieur et y entrent pour en faire partie après une traversée des frontières qui leur entourent. Ceci parce que l'appartenance à une frontière déterminée donne la possibilité de construire sa propre identité en relation à elle.

---

<sup>11</sup> Zanini Piero (1997), *Significati del confine*, cit., p.30.

Après avoir occupé un espace, une étape nécessaire pour l'établissement d'une frontière est de le mesurer. *“Una volta occupato uno spazio o preso possesso di un terreno, questo va misurato. Se occupare uno spazio è la condizione necessaria per vantare su di esso delle aspettative e sperare di toglierlo dall'anonimato, è solo con la misurazione che ne stabiliamo la grandezza, la forma, e che ci spingiamo fino a quelli che decidiamo essere i confini del nostro possesso. Mentre misuriamo questa realtà, per toglierla dal disordine generale e organizzarla a nostro piacimento, ne stabiliamo provvisoriamente i suoi limiti, la rendiamo in qualche modo evidente.”*<sup>12</sup>

Pour fixer les limites, il faut au préalable occuper l'espace car c'est avec l'occupation que nous avons à disposition du territoire occupé selon nos projets et nos besoins. En même temps, mesurer l'espace nous permet de définir son extension, sa taille, rendre visible ce quelles seront ses limites et qu'est ce qui nous servira pour pouvoir décider des différentes frontières et pouvoir organiser et aménager l'espace à l'intérieur de celles-ci. *“Avere misura del proprio spazio vuol dire sapere fino a dove è possibile spingersi con tranquillità, senza correre pericoli, senza rischiare di uscire dall'ordine e finire nel disordine, senza sentirsi diversi perché diventati estranei (...). Significa sapere quando è necessario fermarsi prima di infrangere un diritto altrui e violare la legge.”*<sup>13</sup>

La mesure de l'espace nous apprend ainsi à nous connaître nous-même, à mieux connaître l'espace que nous avons à disposition d'une part, et d'autres part à connaître l'autre en nous montrant les limites que nous devons respecter et celles que les autres doivent respecter envers nous. La mesure de l'espace devient donc un facilitateur de la rencontre et la comparaison avec l'autre, car elle nous prédispose à l'équilibre et nous pousse à trouver soit une entente soit un compromis.

---

<sup>12</sup> Ivi, p. 36.

<sup>13</sup> Ivi, p. 38.

Cependant, la mesure de l'espace ainsi que l'occupation ne sauraient être suffisant pour créer des contraintes concrètes visibles à l'extérieur. Ces premières étapes sont nécessaires pour identifier et délimiter notre espace, mais il peut arriver qu'on aille plus loin pour construire une frontière concrète et perceptible qui rend la délimitation spatiale effective et les contraintes à respecter visibles pour préserver et protéger l'espace identifié.

*Marcare attraverso elementi particolari un territorio diventa allora un atto fondante. L'occupazione e la misurazione non rendono realmente tangibile la presenza di un limite. Sono appunto operazioni preliminari, anteriori alla soglia, preparatorie alla soglia. È solo con la costruzione di quest'ultima, posando sul terreno una lastra di pietra per tutta la larghezza dell'apertura, che quell'ambito inizia veramente a esistere.<sup>14</sup>*

Ainsi, une fois la ligne de frontière tracée, elle peut être concrétisée par des signes tracés ou des structures qui la rend bien visible. Un mur ou une clôture peut correspondre à une borne tracée, qui a pour fonction de signaler la présence d'une limite tout en donnant forme et dimension à l'espace qu'elle enferme.

Alors que de nombreux auteurs comme Zanini entre autres ont réitéré l'importance des signes et des symboles concrets qui permettent de visualiser les frontières, il est tout aussi important de souligner le fait que les frontières peuvent exister et existent souvent indépendamment des signes existentiels. Nous avons des frontières non visibles qui peuvent être des frontières culturelles ou alors mentales qui conditionnent notre manière de penser, notre comportement et la manière dont nous interagissons avec les autres. Les préjugés contre les autres créent aussi des limites découlant de sentiments tels que peur et la méfiance.

---

<sup>14</sup> Ivi, p.39.

#### *IV- Espaces et frontières en discussion.*

---

Les frontières établissent un lien profond avec l'espace. Par leur délimitation, ils découpent et segmentent différents espaces et domaines de compétence, ils façonnent de territoires et des paysages. Cependant, ils ne sont pas seulement liés à l'espace physique et géographique ; ils sont aussi liés aux espaces de notre culture et de notre identité. Il existe un lien étroit entre la frontière et l'espace dans lequel il s'insère. Le lien au territoire ne s'exprime pas seulement à travers une trace visible au sol mais aussi par l'occupation et l'appropriation de l'espace, qui constituent des étapes nécessaires à l'établissement des frontières. L'espace ainsi délimitée n'est par conséquent pas suffisant car il faut l'occuper et faire sien si l'on veut pouvoir y revendiquer ou y exercer des droits et cela est possible grâce aux frontières. Pour fonder un État ou une nation, on a besoin d'un territoire. Cela marque aussi un point de départ important pour affirmer les droits, la culture par conséquent un élément indispensable pour les personnes qui ont besoin d'un contexte spatial pour pouvoir s'exprimer. L'espace peut être considérée comme une liberté d'expression, de manifestation et d'expression de ce que l'on est.

Nous avons parlé d'espace dans toutes ses facettes, ses sens divers, mais si l'on le définit juste par rapport au territoire, on s'aperçoit que le rapport entre la frontière et la dimension territoriale n'est pas toujours un facteur indispensable. Bien qu'il s'agisse d'un lien assez fort et important, le lien qui existe entre l'espace et la frontière est en discussion lorsqu'il s'agit de frontières supra-territoriales ou encore frontières supra-spatiales c'est-à-dire des formations sociales à l'inverse de l'État, ne possédant pas cette caractéristique et ne pouvant pas être présentés sur n'importe quel espace territorial sans pour autant exclure l'autre entité du même type. On peut donc définir comme « supra-territoriales » les classes sociales, les groupes ethniques, les cultures, les groupes linguistiques

et, plus généralement, les ensembles de personnes qui partagent une certaine condition, un certain statut. Ceci n'empêche pas les frontières supra-territoriales qui sont des frontières indépendantes de la dimension territoriale et délimitant les classes ou les groupes sociaux, les cultures, les communautés, etc. d'être nettes et imperméables de la même façon, voire plus, que les frontières territoriales.

Lorsque nous parlons de super-territorialité, nous faisons également référence aux nouvelles relations et dynamiques qui se créent dans les domaines politiques, économiques et culturels dans ce monde toujours en évolution. Les États doivent combattre pour l'espace avec d'autres sujets nouveaux comme les organisations internationales, les multi nationales, les organisations gouvernementales etc. Ces nouveaux sujets ont de plus en plus un pouvoir de décision et de capacité d'influencer la situation économique, politique ou culturelle au niveau global. Ce qui implique la naissance d'une dimension supra-territoriale et par conséquent de nouvelles frontières surgissent avec ces caractéristiques et viennent s'ajouter aux frontières territoriales parfois les dépassant et d'autres fois les chevauchant.<sup>15</sup> Cuttitta Paolo écrit « *Gli stati, ormai da tempo, si trovano a doversi confrontare, e a dovere convivere e competere, con altre soggettività capaci di agire a livello globale, con altri poteri, di natura diversa, che agli stati si affiancano, si sovrappongono e addirittura, almeno in parte, si sostituiscono nel prendere decisioni che contano. A questa pluralità di autorità corrisponde una pluralità di confini: confini che non sono tutti materiali, territoriali, lineari e visibili come quelli statali* »<sup>16</sup> pour renforcer encore plus cette idée nouvelle de supra-territorialité.

---

<sup>15</sup> Cuttitta Paolo (2007): *Segnali di confine: il controllo dell'immigrazione nel mondo-frontiera*, Milano-Udine: Mimesis.

<sup>16</sup> Ivi, p. 33.

## *Chapitre II : Transformation du sens de la frontière à l'heure de la mondialisation*

---

### *I- Les frontières de l'Europe globalisée*

Présentant ce qui est peut-être considéré comme son ouvrage le plus abouti, Kenichi Ohmae se demandait si “ dans un monde où les frontières économiques sont progressivement en disparition”, “les frontières arbitraires historiquement accidentelles” pouvaient encore “ avoir un sens véritable en terme économique”<sup>17</sup>. La réponse que l’auteur donne est bien évidemment négative : pour lui, les changements dans l’échelle du rôle des facteurs économiques conduisent à des réorganisations spatiales qui “rendent obsolète” les frontières des économies nationales et, par conséquent, le rôle exclusif des États dans les marchés mondiaux. À partir de cette reconnaissance, les démarches pour prévoir sa disparition (des pays et des frontières) seront de courte durée. Alors la naïveté de cette prédiction, et d’autres avec des résultats similaires dans les années 90, est facile à démontrer près de 30 ans plus tard, l’explosion de l’économie capitaliste sur l’échelle mondiale et la portée des changements qui l’accompagnait, ont donné le signal à tout égards, que l’impression qu’une nouvelle ère est sur le point de commencer est correcte, capable de réjecter certains concepts et des institutions qui ont guidé la réflexion spatiale sur la politique moderne.

L’intensification des flux économiques et financiers mondiaux, l’intégration progressive des espaces commerciaux régionaux, la croissance explosive des technologies de l’information, la réorganisation des formes de gouvernance au niveau supranational, etc. ont permis d’imaginer concrètement ce que sera

<sup>17</sup> K. Ohmae, *The End of Nation State*, London: HarperCollins Publisher, 1995, p. 2.

l'avenir d'un futur monde post-étatique. Dans ce conteste, l'Europe unie par un marché commun et la libre circulation des personnes, est une zone privilégiée de spéculation. Commenant à renouveler la spatialité politique dans un sens postnational concret, l'avancée du processus d'intégration européenne, tant au sein de la communauté qu'au sein de l'UE, ainsi que dans le domaine des processus parallèles en cours dans les pays de la zone Schengen, ce qui suscite un enthousiasme général à l'égard de " l'émergence de possibilités sans précédent pour l'exercice de la politique"<sup>18</sup>.

Dans les premiers débats sur la mondialisation, la prédominance des modèles d'analyse d'états centriques et nationaux avait rendu complexe l'identification des traits de ce monde sans craindre la disparition des états et nations.<sup>19</sup> Du point de vue de l'imaginaire géopolitique, presque toutes les applications axiomatiques politiques et sociales du modèle étatique dérivé du modèle de Weber entravent l'analyse et la compréhension de l'évolution actuelle.

Considérant le territoire national comme un élément fixe, statique et essentiellement immuable de l'organisation de l'espace humain, et la souveraineté comme globale et absolue, dans le sens où aucune exception n'est permise, réconciliant la communauté fermée avec l'ensemble de la nation historique, une image de l'état dans ses éléments constitutifs comme entité essentiellement statique, bien qu'il ait subi divers déclin, n'est pas apte à concevoir la rupture et le changement, ni à le réorganiser.

Aujourd'hui, l'absolutisation des catégories d'analyse utilisées pour penser l'espace entrave la compréhension du changement en cours<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> J. Anderson, *The Shifting Stage of Politics: New Medieval and Postmodern Territorialities?*, in «Environment and Planning», vol. 14, n. 2 (1996), pp. 133-153.

<sup>19</sup> J. Agnew, *Globalization and Sovereignty*, Lanham: Rowman & Littlefield, 2009.

<sup>20</sup> S. Mezzadra, B. Neilson, *Nella fabbrica della modernità: il capitale, lo Stato e l'impero*, in «Scienza e Politica», vol. XXXVIII, n. 55 (2016), pp. 73-91.

Au moment où j'écris ces mots, la nature contradictoire et les facettes contradictoires de la perturbation de l'espace-temps que la mondialisation a produite sont maintenant acceptées pacifiquement.

Quant à l'État, bien que l'influence ait été forte et qu'il ait réussi à l'affaiblir dans certaines de ses fonctions traditionnelles, notamment dans le domaine économique, l'institution prééminente de la modernité a survécu au néolibéralisme économique et a réussi d'une manière évidente son intégration politique dans l'ère post-moderne. En fait, si l'on regarde la manière dont les États souverains exercent en leur sein des fonctions de contrôle démographiques, on peut dire qu'ils n'ont jamais été aussi puissants qu'aujourd'hui. Les changements récents dans le paysage politique international ont produit un retour à la notion de souveraineté territoriales strictes, procurant ainsi aux États contemporaines des outils de contrôle de la population avec une précision inimaginable, en plus de la technologie omniprésente et des technologies de contrôle actuellement disponibles pour les gouvernements et les entreprises privées. Une analyse globale montre comment le développement des formes et d'ordres particuliers coïncide avec la persistance et la transformation de formes étatiques. Saskia Sassen parle de la dynamique de la gouvernance mondiale qui émerge à travers le fonctionnement d'institutions telles que l'organisation mondiale du commerce. (OMC) ou encore la Banque Mondiale. Selon l'analyse de Sassen, ceux-ci constituent des "réseaux et structures multilatéraux et transfrontaliers" qui peuvent inclure des "ordres normatifs" pouvant relier des processus et des acteurs institutionnels et même des "États", "mais pas nécessairement à travers le système formel de relation entre les États<sup>21</sup>". Pour Sassen, lorsqu'il s'agit de dater la mondialisation et ses progrès, la question du changement, de l'érosion des États se pose. Il existe un discours sur la temporalité de la mondialisation qui met l'accent sur la disparition de

---

<sup>21</sup> Sassen, Saskia, *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*. Princeton, NJ: Princeton UP, 2006.

l'État-nation. Cela revient assez souvent lorsqu'il s'agit de parler de mondialisation. Elle démontre donc dans *Denationalization : Territory, Authority and Rights in a Global Digital Age* que peut être la mondialisation peut être associée à une forme d'affaiblissement de l'État, mais nous devons rester prudents car si nous historicisons la construction de l'État, nous voyons que la construction de l'État moderne peut être interprétée comme un effort pour nationaliser tous les aspects fondamentaux de la société. Cependant, l'État perd progressivement certaines de ses privilèges, notamment celui de contrôler par exemple l'économie ou encore promouvoir la culture nationale. Cette critique est en grande partie injustifiée, ceci parce que l'État est pensée en mode historique. Sassen pense qu'on devrait parler de reconfiguration de l'État plutôt que de parler d'érosion. Elle soutient que la mondialisation n'est pas simplement une interdépendance croissante, ni un ensemble de processus pouvant conduire à une structure étatique déficiente, mais correspond à la production effective de structures politiques, qui en même temps "résident dans les structures nationales et se distinguent par la manière dont les constructions spatiales et temporelles nationales ont été historiquement générées".<sup>22</sup> Nous comprenons donc comment la dimension mondiale n'est pas le produit d'un écart sec par rapport aux géographies et géopolitiques des États, mais a un impact profond sur les deux. Tout comme préfigurer le dépassement des États et du rôle des frontières derrière les pressions de la mondialisation se sont avérés être une vision erronée et incapable d'appréhender pleinement ces transformations, la vision observée aujourd'hui dans la montée de nouveaux protagonistes étatiques et de gouvernements nationalistes, une sorte de retour au stade pré-mondialisation. En d'autres termes, le soi-disant "souverainisme", qui ne doit pas seulement être compris comme un recul par rapport à la mondialisation, mais une étape supplémentaire dans la redéfinition du rôle de l'État au niveau mondial dans laquelle l'intégration transnationale demeure un élément constitutif.

---

<sup>22</sup> *Ibidem*.

L'autonomie nationale revendiquée par rapport aux autres processus politiques transnationales correspond à l'idée qu'il est possible de chercher des canaux qui sont favorables à une compétition globale où les États jouent un rôle d'acteurs critiques.<sup>23</sup>

Quant aux frontières, elles semblent désormais se multiplier et se renforcer au lieu de disparaître. Les raisons de ce changement de cap sont diverses et de différente nature. Ce que nous voulons montrer ici, c'est comment la libéralisation des flux économiques et financiers a été contrée par une force égale et opposée conçue pour entraver, contenir et finalement perturber la libre circulation de bon nombre de personnes sur terre. Ainsi, si d'une part, les frontières des États se voient attribuer une signification symbolique plus forte, associée à une émotion profonde qui permet de mobiliser une population croissante parmi les plus aisés. D'autres part, certains pays sont devenus des espaces de mort et de souffrance systémique pour ceux, provenant des zones pauvres et qui essaient d'y accéder.<sup>24</sup>

À la suite de ces développements, les réflexions théoriques sur les frontières semblent avoir explicitement écarté l'hypothèse que les frontières sont sur le point de disparaître ou pourraient être surmontées, de plus en plus on se concentre plutôt sur leur transformation, en particulier la capacité de filtrer, désagréger et sélectionner que les frontières exercent sur l'humanité en mouvement. L'intensification des flux de mondialisation a renforcé la capacité des frontières à fonctionner efficacement dans les espaces de subjectivités qui sont en mouvement continu, selon les modalités qui semblent être dans l'intérêt du stade actuel du développement capitaliste, en particulier en termes de capacité des frontières mondialisées à produire légalement cette irrégularité nécessaire à la construction des corps habiles et des travailleurs dociles<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Ricciardi, M. (2013). *Dallo Stato Moderno allo Stato globale. Storia e trasformazione di un concetto*, «Scienza & Politica», 25, 48: 1-19.

<sup>24</sup> N. De Genova, *The Borders of Europe*, Durham and London: Duke University Press, 2017.

<sup>25</sup> M. Foucault, *Sorvegliare e punire. La nascita della prigione*, Torino: Einaudi, 2014.

Dans les réflexions sur l'espace européen contemporain, domaine ou territoire traversé à la fois par la migration des capitaux et les flux (de personnes, de biens et de services) qui en sont conditionnés, les catégories d'analyse traditionnelles semblent inappropriées, ou moins unilatérales. Cela ne semble pas refléter l'état actuel des choses si le récit de fermetures complètes des frontières, de "la France pour les Français", de "l'Italie pour les italiens", de "l'Europe pour les européens" peut fonctionner lors des élections par exemple. La nécessité de maintenir un degré d'ouverture variable et diversifié, la nécessité pour les frontières européennes de fonctionner de manière flexible de différentes manières et à différentes époques, ont réaligné leur fonctionnement. Les frontières de l'Europe contemporaine semblent exercer une influence forte sur les personnes qui se déplacent de manière mobile et intermittente, elles sont capables d'évoluer et de prendre des formes différentes selon la subjectivité de ceux qui se déplacent<sup>26</sup>. Cette transformation des frontières sur le plan pratique et matériel impose à ceux qui entendent les étudier un effort de restructuration et d'organisation organique des catégories analytiques utilisées pour réfléchir sur les rapports entre les êtres humains et les espaces.

La difficulté de libérer la pensée politique et sociale de ces "pièges territoriaux"<sup>27</sup> qui limitent notre façon de d'envisager le monde ne peut simultanément empêcher de reconnaître que l'image des lignes, des murs et des barrières, même efficace sur le plan de l'imagination collective, d'un point de vue analytique, elle est partielle. La lecture des cartes transformées par le néolibéralisme contemporain nécessite une perspective analytique fragmentée et décousue. La réflexion sur les frontières d'un monde globalisé doit être guidée par une volonté de problématiser, questionner et reconfigurer sans critique les

---

<sup>26</sup> G. Campesi, *Polizia della frontiera. Frontex e la produzione dello spazio europeo*, Roma : DeriveApprodi, 2015.

<sup>27</sup> J. Agnew, *The Territorial Trap: The Geographical Assumption of International Relations Theory*, in «Review of International Political Economy», vol. 1, n. 1 (1994), pp. 53-80.

catégories fermées et auto-exclusives qui dérivent de l'imaginaire cartographique classique<sup>28</sup>. Il s'agit là d'un effort analytique et créatif, incarné au niveau épistémologique et méthodologique et, comme nous le verrons, à de profondes implications pour la justice et l'éthique.

## *II-Frontières globales et pièges territoriales*

---

La superficialité théorique dont a longtemps souffert le concept de frontière a freiné la poursuite de la réflexion sur le sujet de l'organisation spatiale humaine et du système hiérarchique qui sous-tend la cartographie globale<sup>29</sup>. Le tournant de l'après-guerre froide avec toute ses transformations a mis en évidence les limites des approches strictement étatiques, qui se sont généralement avérées inadaptées pour expliquer une clarté croissante des phénomènes émergents<sup>30</sup>. Les premières réflexions sur la mondialisation ont pris une position radicalement différente, fondée sur des interprétations opposées des relations entre population, souveraineté, territoire et mobilité mondiale, en raison du pouvoir que l'État exerçait sur l'imaginaire géopolitique moderne. D'un côté, ceux qui mettent l'accent sur les effets érosifs de la mondialisation et s'inquiètent de l'arrivée imminente d'un monde sans frontières ou de la diminution du rôle de l'État dans un monde globalisé ; d'un autre côté d'autres qui soulignent la tendance qui s'oppose au renforcement des États, des frontières et de la territorialité.<sup>31</sup>

---

<sup>28</sup> F. Farinelli, *La crisi della ragione cartografica*, Torino : Einaudi, 2009.

<sup>29</sup> V. Kolossov, *Border Studies: Changing Perspectives and Theoretical Approaches*, in «Geopolitics», vol. 10, n. 4 (2005).

<sup>30</sup> J. Anderson, L. O'Dowd, T. M. Wilson, *Introduction: Why Study Borders Now?* in «Regional & Federal Studies», vol. 12, n. 4 (2002), pp. 1-12; N. Brenner, *Beyond State-Centrism? Space, Territoriality and Geographical Scales in Globalization Studies*, in «Theory and Society», vol. 28, n. 1 (1999), pp. 39-78.

<sup>31</sup> N. Brenner, *Beyond State-Centrism?*, cit., pp. 39-78.

L'analyse des manifestations contemporaines des tendances opposées de déterritorialisation, de renforcement des frontières et de renforcement de la mobilité (biens, personnes, services et capitaux) a abouti à une reformulation organique qui remet finalement en cause certains fondements épistémologiques dominants. Affirmer cela ne signifie pas que les chercheurs traitant des frontières nient aujourd'hui l'importance des États dans la gouvernance des phénomènes mondiaux, ils montrent progressivement la nécessité de repenser la façon dont ils sont considérés<sup>32</sup>. Une analyse des frontières globalisées rejette le dogme qui considère l'État comme le « contenant »<sup>33</sup> naturel de la politique et des frontières comme une simple ligne délimitant l'espace de la souveraineté. L'absolutisation du modèle unique de territorialité nationale a produit une représentation simplifiée et déformée de l'organisation humaine de l'espace, qui interprète selon une relation unique, directe et statique entre la spatialité de la politique et la géographie de la territorialité, Pour cela la dialectique entre la mondialisation et la souveraineté seraient réduits à un jeu à somme nulle où la croissance de l'un correspondra nécessairement au déclin de l'autre<sup>34</sup>.

Une prospective centrée sur les frontières a contribué à mettre en discussion l'isomorphisme entre États et nation, et à restaurer la fugacité et la relationnalité aux phénomènes de démarcation des similitudes et des différences entre groupes humains, contribuant ainsi à pointer vers la certitude historique et la redéfinition constante dans le temps et dans l'espace des phénomènes de d'agrégation humaine et d'appartenance collective, y compris les « communautés imaginées »<sup>35</sup> nationales. En ce qui concerne la mobilité humaine, plutôt qu'elle constitue une déviance semblable à une division statique des êtres humains dans des limites définies et fixes, une rupture avec un ordre antérieur préétabli et

---

<sup>32</sup> A. Paasi, *Bounded Space in a «Borderless World»? Border Studies, Power and the Anatomy of Territory*, in «Journal of Power», vol. 2, n. 2 (2009).

<sup>33</sup> A. Giddens, *The Nation State and Violence*, Cambridge: Polity Press, 1985.

<sup>34</sup> Cfr. J. Anderson, L. O'Dowd, T. M. Wilson, *Introduction: Why Study Borders Now?*, cit., pp. 1-12; P. J. Taylor, *Embedded Statism and the Social Sciences: Opening Up to New Spaces*, in «Environment and Planning», vol. 28 (1996).

<sup>35</sup> B. Anderson, *Comunità immaginate*, Roma: Manifestolibri, 1994.

stable, ce qui représente une capacité constatée pour l'individu et un phénomène structurel dans l'histoire humaine qui a été ramené dans la catégorie de l'analyse et de la pensée positive<sup>36</sup>.

John Agnew parle de « piège territorial »<sup>37</sup> pour montrer que les sciences sociales utilisent l'absolution d'un État modèle pour faire des simplifications idéales logiques qui donnent au monde un ordre géométrique autrement insaisissable. L'idée que l'État soit une unité fixe de territoire souverain exclut la possibilité de considérer dynamiquement les deux composantes de la souveraineté et du territoire, y compris la transformation et le changement, la réorganisation. L'hypothèse selon laquelle les États regroupent des sociétés élève l'échelle des États territoriaux au détriment de toutes les autres possibilités d'organisation humaine dans l'espace, et simplifie à outrance la complexité d'expression des irrégularités et des flux des rapports sociaux. L'idée que le système interétatique n'est structuré que sur la base d'une opposition binaire claire entre « dedans » et « dehors » fige l'espace et élimine la possibilité d'envisager des localisations intermédiaires ou hybrides<sup>38</sup>.

Cette vision naturalise les nations et les limites de l'espace occupé par les États, les plaçant dans une dimension temporelle absolue et produisant une attitude psychologique essentialiste, qui limite la considération dans la définition et la redéfinition constante de la communauté et de l'appartenance humaine<sup>39</sup>. Les États-nations ont monopolisé les formes légitimes de mouvement et ont créé une catégorie qui n'a jamais existé dans le passé, c'est l'immigration irrégulière – la structure cognitive de la science sociale moderne, conditionnée par les institutions du nationalisme et des états-nations, a contribué à pétrifier l'image de la répartition des humains à la surface du monde. Une célébration

---

<sup>36</sup> S. Salvatici, *Confini. Costruzioni, attraversamenti, rappresentazioni*, Soveria Mannelli: Rubbettino Editore, 2005, pp. 7-20.

<sup>37</sup> 142 J. Agnew, *The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory*, cit., pp. 53-80.

<sup>38</sup> Ivi.

<sup>39</sup> U. Beck, *Cosmopolitan Vision*, Cambridge: Polity Press, 2006, pp. 24-31.

épistémologique de l'immobilité, selon laquelle le mouvement des personnes constitue nécessairement une exception et brise le principe de fixité dans les limites de la définition et de la stabilité<sup>40</sup>.

### *III- Justice, Éthique et questions frontalières*

---

Les critiques de l'étatocentrisme, bien qu'il s'agisse d'un système rigide d'organisation humaine et d'un mode de pensée statique, vont à l'encontre des prédictions de la fin du siècle de l'imminent avènement d'une « souveraineté sans territoire »<sup>41</sup> ou d'un véritable « retrait de l'État »<sup>42</sup> et malgré les inégalités et les injustices qui sous-tendent et sont entretenues par le régime actuel de séparation humaine des espaces, l'État continu encore à être la forme contemporaine d'organisation politique et sociale la plus efficace et semble maintenir les identités individuelles et collectives. Les changements récents dans le paysage politique international ont plutôt conduit à un retour de la notion strictement territorial de souveraineté populaire et étatique : les appels récents des populistes de droite et de gauche à reprendre le contrôle ont conduit à une forte poussée de reterritorialisation politique, qui a fait de la protection des frontières une modalité discursive et une pratique prédominante dans la redéfinition du débat public et de l'action politique<sup>43</sup>. Il n'est donc pas surprenant que la prospective État-centré continue également d'exister dans les

---

<sup>40</sup> Cfr. A. Wimmer, N. G. Schiller, *Methodological Nationalism and Beyond: Nation-State Building, Migration, and Social Sciences*, in «Global Network», vol. 2 (2002), n. 4.

<sup>41</sup> A. Appadurai, *Sovereignty without Territoriality: Notes for a Postnational Geography*, in P. Yager., *The Geography of Identity*, Ann Arbor: The University of Michigan Press, 1996, pp. 40-58.

<sup>42</sup> S. Strange, *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996.

<sup>43</sup> S. Mezzadra, B. Neilson, *Nella fabbrica della modernità*, cit..

études sur les frontières, toutefois, elle ne jouit plus du statut privilégié et restrictif qu'elle avait autrefois. Les relocalisations des géographies planétaires rendent désormais possible des concepts radicalement innovateurs et critiques qui, semblent unifiés par des tentatives « d'humanisation des frontières » dans l'hétérogénéité des visions possibles, rassemblant les expériences des personnes qui en sont les protagonistes placées au centre du débat quand il s'agit de parler des frontières<sup>44</sup>.

En termes d'éthique et de justice mondiale, le fonctionnement des frontières étatiques contemporaines a été critiqué de différent point de vue. L'octroi de la citoyenneté par droit de naissance, dans les deux variantes du droit du sol (*Jus soli*) et du droit du sang (*Jus sanguini*), semble être l'équivalent moderne du privilège féodal : une acquisition laissée au hasard de la « loterie de la naissance » non moins arbitraire sur le plan moral de la « loterie naturelle » des habilités et talents critiquée par Rawls et les théoriciens de la justice<sup>45</sup>. Le droit de l'État d'exclure les immigrés pose peu de problèmes dans le débat public et universitaire et peut être considéré comme intrinsèquement opposé à la connaissance de l'égale dignité de tous les êtres humains, car il définit et limite sélectivement les possibilités spécifiques d'une partie de l'humanité de réaliser leur propre droit à une « vie décente »<sup>46</sup>.

Le fonctionnement des frontières du monde contemporain, leur capacité omniprésente à séparer, diviser et en même temps accorder des degrés de liberté variables aux hommes et femmes nés au hasard dans différentes parties du monde, crée un vaste monde d'apartheid globale qui force à s'interroger sur les

---

<sup>44</sup> V. Kolossov, *Euroborderscapes, State of the Debate Report I*, 2012; S. Mezzadra, B. Neilson, *Nella fabbrica della modernità*, cit.

<sup>45</sup> E. Greblo, *Ai confini della democrazia: sovranità democratica e diritti umani*, Roma : Meltemi, 2018, pp. 75-86.

<sup>46</sup> J. Agnew, *Borders on the Mind: Re-Framing Border Thinking*, in «Ethics and Global Politics», vol. 1, n. 4 (2008), pp. 175-191; J. Williams, *The Ethics of Territorial Borders: Drawing Lines in the Shifting Sand*, New York: Palgrave Macmillan, 2006.

catégories qui structurent les questions de citoyenneté, de la résidence, de la nationalité, de la mobilité et de l'immobilité et nous incitent à problématiser les catégories de l'égalité et de l'inégalité<sup>47</sup>. Comme l'a souligné Edouard Greblo, « l'immigrazione tocca un nervo scoperto delle liberal-democrazie, ovvero il rapporto di tensione esistente tra i valori universali del liberalismo, come la libertà di movimento e l'eguaglianza morale di tutti gli esseri umani, e la discrezionalità del sovrano democratico riguardo alle politiche di ammissione »<sup>48</sup>. À la suite de Roger Nett, on peut soutenir que la non-reconnaissance de l'égalité de droit des êtres humains à se déplacer librement sur la face de la terre semble avoir pour effet paradoxal d'invalider la fonction de l'ensemble des droits actuellement universellement reconnus, car sans ce, « droit civile pour lequel nous ne sommes pas encore prêts », la reconnaissance formelle des autres droits se vide et perd son sens<sup>49</sup>.

Sous cet angle, l'acte migratoire prend toute sa signification politique, comme œuvre de désobéissance et de remise en cause des conditions injustes instaurées par la cartographie superficielle du monde. Qui se déplace contribue activement à contester et à reconfigurer la répartition inégale des possibilités entre les êtres humains dans le monde, déterminant une réorganisation de l'humanité dans les espaces qui redéfinissent et élargissent les possibilités d'une réalisation plus équitable des espoirs et des aspirations personnelles. La valeur politique de la mobilité réside donc précisément dans sa capacité à affecter le monde de manière transformatrice, avec une urgence croissante à souligner la légitimité des règles et des pratiques à l'intérieur desquelles se fait la mobilité des personnes aujourd'hui. En d'autres termes, la mobilité humaine à l'heure de la mondialisation bouleverse l'ordre existant – comprenons par « ordre » non pas

---

<sup>47</sup> E. Balibar, *Democratizzare le frontiere*, Prima Conferenza, 5 maggio 1997.

<sup>48</sup> E. Greblo, *Ai confini della democrazia*, cit., p. 11.

<sup>49</sup> R. Nett, *The civil right we are not ready for: the right of free movement of people on the face of the Earth*, in «Ethics», vol. 81, n. 3 (1971).

un ordre néolibéral peu défini, mais au contraire un ordre international bien défini sur lequel à la fois la répartition de l'humanité entre les espaces et les possibilités de circulation entre eux sont soutenues et maintenues par le droit - Précisément dans la mesure où elle a lieu malgré, et indépendamment et contre ces règles qui articulent les droits à la mobilité et les obligations d'inactivité entre les différentes zones géographiques et classes sociales sur les bases profondément inégales<sup>50</sup>. Les frontières deviennent ainsi le théâtre des efforts de libération et d'une « critica diretta alla gerarchia che vige su scala globale nelle opportunità di vita e di movimento della popolazione »<sup>51</sup>. Qui se déplace de nos jours bouleverse et redessine l'organisation de la géographie mondiale dans le sens d'une « dérive des continents »<sup>52</sup> qui met en cause la même possibilité d'identifier l'intérieur et l'extérieur des superficies spatiales continentales<sup>53</sup>.

Chris Rumford nous invite à repenser le sens des frontières en prenant en compte le point de vue des différents acteurs impliqués, partant de la conviction que « le trasformazioni contemporanee non possano essere adeguatamente comprese da un singolo punto di vista privilegiato e che eventi, processi e attori possano essere interpretati diversamente da differenti prospettive »<sup>54</sup>.

Prenant en perspective le point de vue des protagonistes des mouvements entre frontières révèle les effets pervers du régime mondial actuel de contrôle des espaces et les mouvements de personnes. À l'heure de la mondialisation de l'intense mobilité humaine, l'irrégularité légalement attribuée à une partie des personnes en mouvement finit par se transférer sur l'individualité et la

---

<sup>50</sup> S. Mezzadra, B. Neilson, *Confini e frontiere*, cit., pp. 75-84.

<sup>51</sup> F. Olivieri, *Lotte dei migranti ai confini della cittadinanza: una proposta teorico-metodologica*, in M. Omizzolo, P. Sodano, *Migranti e territori. Lavoro, diritti, accoglienza*, Roma: Ediesse, 2015, p. 135.

<sup>52</sup> S. Mezzadra, B. Neilson, *Confini e frontiere*, cit., pp. 75-84; F. Olivieri, *Lotte dei migranti ai confini della cittadinanza*, cit., pp. 133-158.

<sup>53</sup> P. Cuttitta, *Lo spettacolo del confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera*, Milano-Udine: Mimesis, 2012, p. 52.

<sup>54</sup> C. Rumford, *Towards a Multiperspectival Study of Borders*, in «Geopolitics», vol. 17, n. 4 (2012).

subjectivité de ceux qui se déplacent et le droit, plutôt que de protéger, opère une définition positive des marges de vulnérabilité individuelle<sup>55</sup>. Dans leurs travaux spécifiques sur les migrants, les frontières des États contemporains se multiplient et définissent les positions subjectives de l'expérience migratoire et génèrent différentes formes d'accès et de droits qui définissent, se redéfinissent continuellement dans le temps et l'espace, et se matérialisent par intermittence dans une dialectique entre ouverture et fermeture, mobilité et immobilité<sup>56</sup>.

L'irrégularité légalement générée, transforme la position subjective de la personne qui se déplace. Toute personne étiquetée comme « migrant irrégulier » subit une rétrogradation de son statut humain et « diventa (...) un soggetto deportabile, la cui posizione all'interno dello spazio della cittadinanza e del lavoro è segnata e negoziata attraverso le condizioni di deportabilità, anche quando l'effettivo allontanamento è un'eventualità remota o semplicemente una minaccia »<sup>57</sup>. La multiplication des statuts et des expériences subjectives de la frontière se produit dans une conséquence qui commence au moment où la personne qui a l'intention de se déplacer dépasse les limites de l'État dont elle possède la citoyenneté ou dans lequel elle réside et qui continue à avoir hoquet pour toute la durée du parcours migratoire.

Observant les traitements inhumains auxquels sont régulièrement soumis les migrants irréguliers au cours de leurs parcours, « occorre notare come la costruzione della clandestinità inizi ben lontano dai paesi d'approdo »<sup>58</sup> et que « la figura del clandestino (sia nelle percezioni dei protagonisti che in quella della società "di transito e d'accoglienza") si costruisce tramite un immaginario

---

<sup>55</sup> 7 N. de Genova, S. Mezzadra, J. Pickles, *New Keywords: migration and borders*, in «Cultural Studies», vol. 29, n. 1 (2015), pp. 55-87; P. Cuttitta, *Lo spettacolo del confine*, cit., pp. 52-60; S. Mezzadra, B. Neilson, *Confini e frontiere*, cit.

<sup>56</sup> N. de Genova, S. Mezzadra, J. Pickles, *New Keywords*, cit.

<sup>57</sup> S. Mezzadra, B. Neilson, *Confini e frontiere*, cit.

<sup>58</sup> F. Coresi, *Fronte libico: effetti collaterali della democrazia. Frammenti di un'antropologia della violenza sul corpo dei migranti*, in M. Omizzolo, P. Sodano, *Migranti e territori*, cit.

che informa il viaggio sin dalla decisione di lasciare il proprio paese »<sup>59</sup>. Le régime migratoire contemporain implique que du point de vue de l'immigration, «la libertà non è il correlato di maggior sicurezza (...), ma al contrario rimane la grande assente fin dall'inizio della storia », parce que, de n'importe quel coté on regarde, les mouvements des personnes des frontières, « non è contemplato che i migranti (...) mettano in atto il loro progetto di vita o che possano immaginare lo spazio in cui stare. Una mobilità che non può essere realizzata che attraverso tappe di non-libertà »<sup>60</sup>.

Dans ce contexte, la mortalité des migrants est soumise à des processus de distorsion qui visent à la présenter comme si elle était en quelque sorte indépendante de la répartition inégale du bien-être, des droits, de la liberté et des possibilités entre les êtres humains dans le monde, dans le processus dialectique de dépolitisation de la mort et de dépolitisation des migrants, devenus victimes invisibles, anonymes et déshumanisés victimes d'un contexte politico-économique global et d'un régime de contrôle des espace des espaces qui restent dans l'ombre<sup>61</sup>. Comme le note Paolo Cuttitta face aux conséquences mortelles de l'actuel contrôle des frontières, «la morte (...) viene fatta apparire come indipendente dalle politiche e dalle pratiche di controllo, e risulta perciò depoliticizzata. Gli eventi funesti sono semmai ricondotti alle scelte – più o meno irresponsabili – autonomamente compiute dai migranti (...), oppure al cinismo di “scafisti” privi di scrupoli »<sup>62</sup>.

---

<sup>59</sup> Ivi.

<sup>60</sup> M. Tazzioli, *La politica a intermittenza della mobilità e il confine militare umanitario nel Mediterraneo. Mare Nostrum oltre il mare*, in M. Omizzolo, P. Sodano, *Migranti e territori*, cit.

<sup>61</sup> Cfr. P. Cuttitta, *Lo spettacolo del confine*, cit., pp. 31-41.

<sup>62</sup> Ivi, p. 38.

### *I- Frontières et migrations*

« Nel 2016, quasi un miliardo e mezzo di passeggeri aerei varcano le frontiere nazionali. Sono quasi 250 milioni le persone che vivono in Paesi diversi da quello di nascita. Nel 2015, più di 1,3 milioni di persone hanno chiesto asilo in Paesi europei. Territori come l'Antartico o quelli di "Stati falliti" (ad esempio, la Libia) non sono governati da governi centrali dotati di sovranità. Paesi come gli Stati Uniti e l'Australia applicano due diversi diritti, rispettando la *rule of law* per i cittadini, ignorandola per gli stranieri, se questi ultimi sono colti in ampie zone del territorio nazionale, non lontano dai confini. Principi universali (rispetto dei diritti umani, divieto del genocidio, proibizione del lavoro forzato, proporzionalità, per menzionarne solo qualcuno) si impongono – ma tra molte difficoltà – agli Stati e alle collettività nazionali. Tutti questi sono segni di un fenomeno nuovo, la scissione fra territori e poteri. Finora, territori (e relative frontiere), poteri pubblici, ordini giuridici, diritto, soggetti del diritto, erano fenomeni unitari : su un territorio (definito da frontiere) si affermava un potere pubblico (lo Stato), chiamato a regolare una collettività (i cittadini) con strumenti giuridici (le norme). Ora vi sono territori senza governi, frontiere mobili, regolazioni globali dettate da regolatori senza territorio, unità sovrastatali che conquistano lentamente il dominio su territori prima interamente statali, persone residenti su un territorio senza esserne cittadini »<sup>63</sup>. Les migrations internationales mettent en question la souveraineté nationale par rapport à la capacité des États de régler les mouvements de personnes à

---

<sup>63</sup> Cassese, S. (2016). *Globalizzazione del diritto*. Torino: Einaudi.

travers leurs frontières. L'argument est relativement récent : en effet, jusqu'en 1914, il n'était pas perçu en ces termes. Jusque-là, beaucoup de migrants traversaient les frontières sans papiers et cette forme de mobilité spontanée n'était pas défendue, à moins qu'il n'y eût des raisons particulières de le faire. Par la suite, avec l'augmentation de la mobilité et de la naissance de facto du "transnationalisme", nombreuses personnes entretenaient des relations économiques et sociales dans deux ou plusieurs sociétés au même temps, ce qui affaiblissait la loyauté envers l'État-nation<sup>64</sup>. Avec la fin de la deuxième guerre mondiale, environ 18,5 millions de personnes se sont déplacées. Mais entre l'horreur (guerre mondiale) et le commencement de la guerre froide accompagné de la peur d'un conflit atomique, les migrations se sont vues réduites à un problème sécuritaire d'importance marginale. En Europe occidentale, prévalait par exemple l'idée que les *guest worker* (travailleurs invités) étaient une présence temporaire et utile, cette conception a duré jusque dans les années 80. Depuis lors, en particulier après la chute du mur de Berlin, la question a eu de plus en plus d'importance jusqu'à devenir une obsession sécuritaire.

Les mouvements transfrontaliers ont toujours influencé l'histoire des sociétés, mais la particularité de la mobilité humaine du siècle dernier a été son effet global, l'interdépendance entre la politique intérieure et celle internationale, avec une série presque infinie de conséquences économiques et sociales qui en découlent. En Europe, en partant du traité de Schengen, et les efforts divers pour soutenir l'esprit européen, en passant par des jumelages jusqu'aux programmes Erasmus, les frontières deviennent de plus en plus poreuses et élastiques, le transnationalisme obtenait ainsi des effets bénéfiques en minimisant les tensions violentes et destructives dérivant du nationalisme ; ce furent des années de migrations principalement économiques : «The growth of

---

<sup>64</sup> Czaika, M & Haas, H. (2013). *The effectiveness of migration policies*. In Population and Development Review.

transnational society has given rise to novel challenges and has blurred formerly distinctive spheres of decision-making»<sup>65</sup>

Quand les migrations deviennent ainsi une conséquence directe ou indirecte des conflits, la situation devient plus complexe, puis liée à la lutte contre le terrorisme officiellement née aux États-Unis en 2001 mais a immédiatement eu un impact global ; ces événements ont fait naître la perception que les menaces à la sécurité nationale est liée à la coexistence culturelle des immigrants et des groupes culturellement socialement et ethniquement différentes.

La sécurisation de la question a eu des conséquences sur la psychologie de masse : « Demonizing the ‘migrant’ as a potential ‘terrorist’ creates fear and a perception of threat to ontological security far exceeding actual developments »<sup>66</sup>. La menace perçue pour l’identité nationale provoque des conséquences sur le traitement des migrants, qui à son tour affecte la réputation de l’État à l’international et peut avoir des répercussions importantes sur les relations diplomatiques et pas seulement : « La pressione migratoria pone in modo drammatico il problema delle frontiere e dei confini, nonché dei diritti e della cittadinanza. Con questo paradosso : gli Stati nazione, che da un lato hanno ceduto parte della propria sovranità a organismi superiori, dall’altro difendono singolarmente il proprio territorio. Come si può configurare allora un nuovo ruolo dello Stato, in un contesto in cui i confini sono mobili e la cittadinanza non coincide più con quel blocco unico di diritti – civili, economico-sociali, politici – che la contraddistinguevano ?».<sup>67</sup>

La nation, selon la définition de Bénédicte Anderson<sup>68</sup> , est une communauté d’individus qui partagent un sentiment d’identité commun et qui tissent des

---

<sup>65</sup> Ivi.

<sup>66</sup>Faist Thomas,( 2006), *The Transnational Social Spaces of Migration*, Bielefeld: COMCAD.

<sup>67</sup> Cassese, S. (2016). *Globalizzazione del diritto*. cit.

<sup>68</sup> Bénédicte Anderson, (2006), *L’imaginaire national, la découverte poché*.

relations de loyauté interne supérieures à celles qu'ils entretiennent avec les étrangers. Les frontières extérieures de l'État nation sont celles sanctionnent les limites de la souveraineté, tandis qu'à l'intérieur la résidence ou la simple présence donne la possibilité aux individus de demander protection. L'État fait de lois, de bureaucratie, d'armée est l'arbitre des différends et maintient le monopole de la violence, tout en restant responsable de la protection et de la régulation. La citoyenneté garantit que les citoyens à l'étranger restent protégés et sous responsabilité de l'État dont ils font partie. En revanche, ce n'est pas le cas des demandeurs d'asile car leur fuite découle du manque de protection dans leur propre État. La citoyenneté a ses limites, comme le souligne Brubaker en ces termes « internamente inclusivi ed esternamente esclusivi », ainsi, pour de nombreuses personnes, les frontières marquent les limites de la citoyenneté : elles sont pleinement citoyennes lorsqu'elles résident à l'intérieur des frontières de l'État dont elles ont la citoyenneté. Dans les États multiculturels modernes, cette condition devient difficile à réaliser, notamment en raison du fait qu'être des “ migrants de deuxième ou de troisième génération ” marque encore une frontière interne perceptible pour la citoyenneté et l'intégration, plongeant ceux qui portent ce statut dans une zone grise juridique<sup>69</sup> qui comprend également les “étrangers indésirables” et ceux qui n'arrivent pas à obtenir la pleine citoyenneté (résidents permanents).

Ces dernières années, la question raciale a connu une escalade. L'augmentation des conflits internes aux États, même entre les personnes partageant la même citoyenneté, elle fragilise la relation de loyauté interne et une autre perception de la “légitimité de la citoyenneté”. Les races « sono prodotto dell'isolamento, la civiltà, invece è una conseguenza del contatto e della comunicazione. Nella storia dell'umanità, le forze decisive sono quelle che hanno portato gli uomini

---

<sup>69</sup> Koser, K. (2012). Migration, Displacement and the Arab Spring: Lessons to Learn. In Brookings.

nello stesso tempo alla fruttuosa competizione, al conflitto e alla cooperazione  
»<sup>70</sup>.

Les migrations ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des spécialistes des sciences sociales c'est ainsi que la citoyenneté a pris son sens actuel, s'enrichissant de contenu. Aujourd'hui, il est pratiquement impossible de penser la migration sans aborder le concept de citoyenneté. Les frontières de la communauté politique ne sont plus enfermées dans les frontières géographiques, qui ne peuvent expliquer les formes d'appartenance multiple et transnationale, comme le montrent également les entretiens de terrain à propos de la double présence des associations et des entrepreneurs, sans approfondir ici les aspects de la participation politique qui mériteraient certainement une attention particulière.

Certaines théories sociologiques, comme celle de Martell<sup>71</sup> met l'accent sur la crise de l'État-nation, qui fait augmenter les politiques de protection sociale, fait accroître les attentes des citoyens qui demandent plus. La protection sociale génère en effet sa propre crise de légitimité, car elle n'offre pas plus, étant devenue trop complexe et coûteuse et les conditions socio-économiques sur lesquelles elle s'est construite ont radicalement changé. Parmi les autres facteurs d'érosion de l'État-nation figure la mondialisation économique : la mobilité du capital et la financiarisation croissante empêche les États-nations de mettre en œuvre de manière autonome certaines actions. La poursuite d'une économie et d'une croissance saine, par définition parmi les objectifs d'un gouvernement, doit prendre en compte et être en adéquation avec les besoins des entreprises afin de retenir le capital dans le pays, avec un coût élevé en termes d'autonomie et de souveraineté : « Lo stato non è sovrano, non ha il controllo totale sul territorio e sulle politiche che vi attua, ma condivide la propria sovranità con il

---

<sup>70</sup> Park, R.E. (1928). *Human migration and the marginal man*. In *American Journal of Sociology*.

<sup>71</sup> Martell, L. (2010). *Sociologia della globalizzazione*. Torino: Einaudi.

capitale. Tra i protagonisti principali del capitale vi sono le grandi società multinazionali, che spesso controllano ampie porzioni di determinati settori dell'economia portando investimenti diretti esteri e occupazione, e che possono avvantaggiare o danneggiare un'economia in base alla loro politica di *outsourcing* in entrata o in uscita »<sup>72</sup>.

Les migrations ont donné corps à ce que Beck a défini la cosmopolitisation c'est-à-dire un concept qui introduit la mondialisation dans l'étude des sociétés des États nationaux, en soulignant comment les structures et les institutions sont devenues transnationales par un processus endogène. Ces nouvelles sollicitations intellectuelles ont obligé les chercheurs à s'interroger sur le sens de la démocratie et sur la nécessité de sa refondation, non seulement dans le sens de la restauration des droits civils et politiques où ils ne sont pas garantis, mais aussi de leur élargissement par rapport aux migrants, au droit de vote et la reconnaissance des droits sociaux. Les mêmes lois d'intégration européenne s'adressent, après tout, aujourd'hui aux résidents et non plus seulement aux citoyens.

Un autre fondement de la démocratie mondiale cosmopolite réside dans l'esprit croissant de citoyenneté mondiale, dû en grande partie à la plus grande variété d'identités mondiales et à une prise de conscience mondiale accrue des dangers et des menaces. Fine, par exemple, fait référence à un cosmopolitisme qui concilie la conscience de la violence dans le monde avec une vision normative de la paix perpétuelle qui offrirait une modalité d'interprétation et un ordre institutionnel et juridique<sup>73</sup>.

Parmi les partisans de la démocratie cosmopolite, on trouve des auteurs comme Archibugi, Fine et Beck qui, bien qu'ayant des perspectives différentes, sont unis

---

<sup>72</sup> Ivi.

<sup>73</sup> Fine, R. (2006). *Cosmopolitanism and violence: difficulties of judgment*. In *The British Journal of Sociology*.

par la connaissance du fait que de nombreuses questions sont aujourd'hui passées de la gestion nationale à une gestion internationale. Seule une *gouvernance* basée sur les principes de la démocratie cosmopolite peut aborder les questions économiques environnementales, de criminalité, de terrorisme et de droits de l'homme dans le but de globaliser la démocratie et démocratiser la mondialisation. D'après Archibugi, « i diritti umani, la preoccupazione per le catastrofi naturali, le condizioni di estrema povertà e i rischi ambientali uniscono sempre di più le diverse popolazioni di questo pianeta. Gli esseri umani sono capaci di una solidarietà che trascende il più delle volte i confini nazionali »<sup>74</sup>. Et Martell : « Uno dei principali imperativi alla base della democrazia globale e cosmopolita è il declino dello stato nazionale. Le tesi che ne annunciano la scomparsa sono esagerate, ma è pur vero che la globalizzazione ha dato una dimensione transnazionale e internazionale alla vita economica, sociale e politica la quale richiede oggi un'adeguata organizzazione politica. Gli stati nazionali non sono in grado di governare in modo autonomo : per gestire questioni di portata internazionale hanno bisogno di unirsi e di creare istituzioni politiche che operino a questo livello »<sup>75</sup>.

Lorsqu'un État commet une violation des droits de l'homme, les citoyens n'ont d'autre choix qu'une intervention internationale de l'extérieur. De nombreux auteurs soutiennent quelle est terminée l'époque où les États décidèrent et définissaient de manière autonome leurs propres idéaux de justice, aujourd'hui on accorde plus d'attention aux idéaux universels tels que les droits de l'homme : « The epochal transformation we call globalization is taking place inside the national to a far larger extent than is usually recognized. It is here that the most complex meanings of the global are being constituted, and the national is also often one of the key enablers and enactors of the emergent global scale. A

---

<sup>74</sup> Archibugi, D. (2004). *Cosmopolitan democracy and its critics: a review*. In European Journal of International Relations.

<sup>75</sup> Martell, L. (2010). *Sociologia della globalizzazione*, cit..

good part of globalization consists of an enormous variety of micro-processes that begin to denationalize what had been constructed as national – whether policies, capital, political subjectivities, urban spaces, temporal frames, or any other of a variety of dynamics and domains. Sometimes these processes of denationalization allow, enable, or push the construction of new types of global scalings of dynamics and institutions; other times they continue to inhabit the realm of what is still largely national»<sup>76</sup>.

Les processus de dénationalisation incluent des changements dans la relation entre les citoyens et l'État, cependant, même les régimes mondiaux ne deviennent exécutoires que lorsqu'ils entrent dans le domaine national. La rencontre entre processus nationaux et dénationalisants déstabilise les systèmes existants. Cela soulève des questions sur l'avenir des sociétés modernes, les économies et les politiques, la social-démocratie telle que nous la comprenons, la citoyenneté moderne et les mécanismes des démocraties libérales.

En même temps, il existe des domaines dans lesquels certaines fonctions sont devenues supranationales et peuvent dans certains cas être utilisés contre ces mêmes états (nous pensons ici aux tribunaux internationaux ou aux commissions environnementales). Dans les cas précédents, les fonctions politiques sont transférées à des instances supranationales qui établissent des normes et priment sur la souveraineté. Certains États sont des agents proactifs de la mondialisation d'autres en souffrent : « La globalizzazione indebolisce alcuni stati, mentre altri più potenti esercitano un'egemonia su di essa o ne sono soggiogati. [...] I conflitti tra stati rivelano i limiti della globalizzazione : spesso le esigenze e il desiderio di autoconservazione degli stati li spingono a integrarsi in processi e strutture transnazionali in cui nello stesso tempo mantengono e cedono il loro potere. [...] Le nazioni e i conflitti tra nazioni rivestono ancora una notevole

---

<sup>76</sup> Sen, A. (2006). *Identità e violenza*. Roma-Bari: Laterza.

importanza. È importante riconoscere questo fatto e inserirlo nel contesto molto concreto dell'importanza delle istituzioni politiche internazionali e globali »<sup>77</sup>.

La culture mondialisée également a contribué à affaiblir l'État-nation parce qu'en étant de plus en plus complexe, elle entraîne la perte de certains traits identitaires et de l'identité nationale à laquelle on fait référence pour la légitimité de l'État, qui devient de plus en plus difficile à préserver.

## *II- Les Frontières européennes vues de la Vallée de la Roya*

---

La Vallée de la Roya est une petite vallée située à la frontière entre la France et l'Italie. Elle est composée de 8 villes française et italiennes principales : Vintimille, Aiole, Olivetta, Breil, Sospel, Saorge, Tende. Nous avons donc une configuration récente car au cours des 170 dernières années cette frontière s'est déplacée deux fois, renforçant ainsi le caractère provisoire et mobile des frontières<sup>78</sup>. Le fleuve Roya long de 59 km, la vallée commence et se termine en Italie avec un passage de 1871 mètres partant de Colle di Tenda qui sépare les Alpes liguriennes et les Alpes maritimes. Les cinq villes principales françaises sont entourées par le territoire Italien au nord, au sud et à l'est. Pour aller en France ou à Nice par exemple, on peut emprunter l'autoroute avec comme péage le plus proche Vintimille. Depuis un moment, avec la fermeture de la frontière franco-italienne, la vallée s'est retrouvée au centre des routes migratoires vers l'Europe du Nord.

---

<sup>77</sup> Martell, L. (2010). *Sociologia della globalizzazione*, cit.

<sup>78</sup> Nel 1860, quando l'Italia non esisteva ancora, i villaggi oggi francesi della Val Roja appartenevano al Regno Savoia del Piemonte e della Sardegna, insieme a Nizza. Dal 1860 Breil-Sur-Roya, Saorge e ciò che oggi è Fontan – comune indipendente dal 1871 – diventano francesi; dopo la Seconda Guerra Mondiale, nel 1947, anche Tende e La Brigue passano sotto la giurisdizione della Francia.

Avec la convention de Schengen appliquée depuis plus de trois décennies, et qui sanctionne le durcissement prohibitionniste des frontières extérieures ; dans la mesure qu'elle institue la fin des contrôles aux portes des frontières intérieures, ceci en voulant construire une Europe un peu plus soudée. Avec ces deux mesures, la libre circulation à l'intérieur de l'espace européen est toute justifiée par rapport à la fermeture extérieure. Avec cette fermeture de frontières extérieures, les migrations internationales se voient modifiées et nous avons de nouvelles catégories migratoires en rapport avec la production de nouveaux dispositifs de gestion des flux qui voient le jour et ainsi que des discours pour les légitimer<sup>79</sup>.

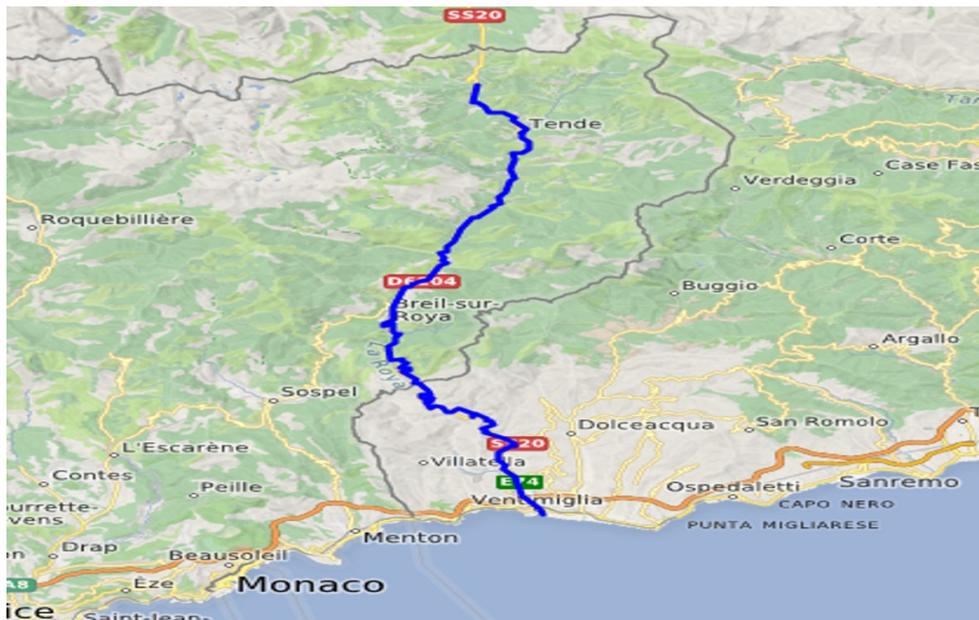


Figure 1: La vallée de la Roya : la frontière

C'est ainsi qu'entrent en jeu les "migrations de transit" qui est une notion de "transit" qui s'impose dans le langage des organisations internationales pour

<sup>79</sup> STREIFF-FÉNART, Jocelyne ; POUTIGNAT, Philippe. *Nouadhibou « ville de transit » ? Le rapport d'une ville à ses étrangers dans le contexte des politiques de contrôle des frontières de l'Europe*. In *Revue européenne des migrations internationales*.

désigner un nouveau type de mobilité et aussi en parallèle un dispositif matériel de blocage ou de rejet des migrants illégaux ce que nous appelons ici “les centres de transit”. Ces deux concepts désignent des personnes qui se trouvent dans un lieu de passage, ou tout simplement des personnes en transit ; en plus du cadre institutionnel et réglementaire qui motive cette création lexicale.<sup>80</sup>

Les contrôles et la militarisation des frontières se sont depuis intensifiés dès le début des années 2000 et le concept de “migrant de transit” a commencé à s’appliquer dans le langage courant des frontières intra-européennes, de la même manière de comment il se construisit dans les années 1990 par rapport aux frontières externes<sup>81</sup>. Ainsi, on passe de l’image d’une Europe fermée à l’extérieur et ouverte à l’intérieur à un espace fermé à l’extérieur comme à l’intérieur dans lequel l’Europe entière commence à prendre une forme de “Borderland” (frontière)<sup>82</sup>.

De plus en plus maintenant, avec les contrôles systématiques et la militarisation du territoire à la frontière franco-italienne comme sur diverses autres frontières au sein de l’Europe, justifiée par la menace terroriste, un blocus structurel des migrants en transit dans l’espace européenne est de plus en plus généré. Pour cela, de nombreux migrants provenant des pays comme L’Érythrée, le soudan, l’Éthiopie ou la Cote d’ivoire, se retrouvent bloqués dans des situations de marginalité en attendant de réussir à franchir une frontière comme celle franco-italienne. En fait, l’expression “retour des frontières internes” renvoie à la réintroduction des contrôles systématiques entre États européens, ce qui nous

---

<sup>80</sup> HESS, Sabine. *De-Naturalising Transit Migration. Theory and Methods of an Ethnographic Regime Analysis*. *Population, Space and Place* (online).

<sup>81</sup> GILIBERTI, Luca; QUEIROLO PALMAS, Luca. *Solidarities in transit on the French/Italian border. Ethnographic accounts from Ventimiglia and the Roya Valley*. In: AMBROSINI, Maurizio; CINALLI, Manilo; JACOBSON, David (eds.). *Migration, Borders and Citizenship. Between Policy and Public Spheres*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2020.

<sup>82</sup> BALIBAR, Étienne. *Europe as Borderland*. In *Environment and Planning D Society and Space*, v. 27 (2009), n. 2, pp. 190-215.

fait retourner en fait en arrière comme dans la situation pré-Schengen, mais avec un dispositif beaucoup plus important de militarisation du territoire. Dans sa restructuration contemporaine de l'espace Schengen, L'Europe se présente donc aujourd'hui comme un réseau rempli de contrôles systématiques à ses extrémités mais aussi à l'intérieur de celui-ci.

Une série d'associations dénoncent depuis le départ les contrôles mis en place à la frontière franco-italienne comme discriminatoires, structurés sur le profilage racial ce que nous appellerons contrôles au faciès, basé sur la couleur de la peau et sur les caractéristiques phénotypiques.<sup>83</sup>Ces contrôles raciaux, sélectifs et filtrants, concernent certaines personnes et pas d'autres à partir d'une logique raciale. Les violations des droits à la frontière, constatées et dénoncées depuis des années maintenant par des associations et observateurs nationaux et internationaux, deviennent un élément constitutif du gouvernement contemporain de la migration et du régime des frontières.

Les contrôles systématiques sur le territoire français sont effectués jusqu'à plus de 20 km de la frontière et prennent forme même après avoir traversé le territoire de l'État et c'est en ce sens que la frontière devient une large bande<sup>84</sup>. Une fois bloquée, la pratique générale des forces de l'ordre à l'égard des migrants en situation irrégulière est celle du rejet à Vintimille ou l'expulsion express<sup>85</sup>. Cela dit, la plupart des personnes avant de passer, subissent plusieurs fois des rejets et qui retournent et réessayent jusqu'à ce qu'ils réussissent. Selon un rapport (2020) de l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) résultat d'un suivi sur le territoire, les données témoignent de

---

<sup>83</sup> Gisti-Cimade-Adde-Anafé, 2015; Amnesty International, 2017; Anafé, 2019.

<sup>84</sup> GACHET-DIEUZEIDE, Marion. *Les conséquences du rétablissement des contrôles policiers à la frontière franco-italienne sud*. Bruxelles: Les Verts-Ale / Les ami.e.s de la Roya, 2018.

<sup>85</sup> ARIS ESCARCENA, Juan Pablo. *La paradoja del taxista: Ventimiglia como frontera selectiva*. In *Mondi Migranti*, n. 2, 2018.

la façon dont les personnes irrégulières tentent jusqu'à dix fois de franchir la frontière avant d'y parvenir ; dans tous les cas, que ça soit en plus ou en moins de temps, de nombreux migrants réussissent à passer la frontière. Ces données montrent que 76% des personnes campées déclarent être bloquées à Vintimille depuis moins de 3 mois. Nous avons aussi des personnes qui meurent en essayant de franchir cette frontière : les chiffres relatifs aux corps retrouvés à la frontière sud, sans toutefois savoir combien ne sont pas retrouvés, remontent actuellement d'une soixantaine : écrasés par des camions et des voitures sur l'autoroute et par des trains dans les tunnels, électrifiés sur les toits des trains, noyés dans la rivière Roya après être tombés des sentiers de montagne.



Figure 2: Vallée de Roya : Blocus des forces de l'armée française

### *III- La Solidarité des migrants en transit vers la Vallée de la Roya*

---

Dans la tentative de franchir la frontière, les migrants tentent de traverser les montagnes et les zones rurales, dessinant en tous cas de nouveaux itinéraires de transit dans l'Europe de l'interdiction migratoire<sup>86</sup>. Ainsi prennent forme dans ce territoire des pratiques d'accueil et d'accompagnement des migrants en transit, qui deviennent en quelque sorte des éléments constitutifs des parcours. L'un des éléments clés de ce nouveau scénario apparaît comme l'irruption sur la scène publique de la société civile, qui prend position au sein d'un champ de bataille<sup>87</sup>. Dans les différents axes de transit, en effet, les réseaux de solidarité coexistent avec les mouvements anti-migrants.

À la frontière franco-italienne, on assiste depuis un moment à la montée en force d'une solidarité vers les migrants restés bloqués à la frontière<sup>88</sup>. En parallèle, nous avons une frange de population qui s'y oppose plutôt et dénonce l'action solidaire. Dans la Val Roja, habitants sont exposés à la première personne dans les réseaux de solidarité, à travers des pratiques d'accueil, de soins, de soutien au transit, de soutien aux itinéraires, ainsi que dans la dénonciation publique de la frontière. Le réseau hétérogène de la solidarité comprend des pratiques qui maintiennent ensemble la dimension de l'action politique avec le soutien humanitaire ; ce sont des registres qui dans "la crise de l'hospitalité/solidarité" deviennent de plus en plus interconnectés. Et présentes d'importants espaces d'hybridation<sup>89</sup>. Ces pratiques contribuent à construire un mécanisme qui remet en cause l'interdiction migratoire à l'intérieur des frontières de l'Union, ouvrant

---

<sup>86</sup> Queirolo Palmas, Luca. *Nuit debout. Transiti, connessioni e contestazioni negli accampamenti urbani dei rifugiati a Parigi*. In *Mondi Migranti*, 2017.

<sup>87</sup> Fontanari, Elena; Borri, Giulia. *Civil society on the edge: actions in support and against refugees in Italy and Germany*. In *Mondi Migranti*, n. 3 (2017), pp. 23-51.

<sup>88</sup> Giliberti, Luca ; Queirolo Palmas, Luca. *Solidarities in transit on the French/ Italian border. Ethnographic accounts from Ventimiglia and the Roya Valley*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2020.

des abris et des routes invisibles pour promouvoir le droit à la libre circulation. Ces pratiques contribuent à construire un mécanisme qui remet en cause l'interdiction migratoire à l'intérieur des frontières de l'Union, ouvrant des abris et des routes invisibles pour promouvoir le droit à la libre circulation.

La première expérience de solidarité avec les migrants à la frontière Vintimille s'est structurée autour du "Presidio permannete No-Borders", immédiatement après le rétablissement des contrôles en juin 2015 et le blocage conséquent de centaines de personnes qui s'installent physiquement devant la frontière de Menton. Le presidio est en fait un campement autogéré, qui réunit des militants et des transits, dans lequel, une cuisine est aménagée, des salles de bain et des douches sont créés, des connexions internet et des alimentations solaires sont installées pour recharger les téléphones. Les camps appellent cet espace bulle, ce qui signifie pour eux un lieu protégé dans lequel "les règles de cette Europe n'entrent pas" et dans lequel on discute, on s'organise et on agit efficacement contre la frontière et pour la liberté de mouvement.

La solidarité ici est un ensemble varié d'actions en faveur des migrants, reposant sur des motivations, des registres et des pratiques de références diverses, qui ne prévoit pas de contrepartie économique et est étranger au système d'accueil formel<sup>90</sup>. Les solidaires peuvent être des particuliers, s'organiser en groupes informels ou en associations, et se situer sur différentes positions intermédiaires entre les pôles d'une approche humanitaire et politique ; autrement dit, une approche plus de bien-être liée à la résolution des lacunes politiques institutionnelles, ou une approche plus contestée et avec une vision d'une société de fond, critique du modèle dominant, qui pratique l'aide au transit et attaque explicitement la gestion des migrations et le contemporain régime frontalier.

---

<sup>89</sup> Lendaro, Annalisa ; Rodier, Claire ; Vertonghen, Yuti L. *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*. Paris : La Découverte, 2019.

<sup>90</sup> Giliberti, Luca ; Queirolo Palmas, Luca. *Solidarities in transit on the French/ Italian border*, cit.

La solidarité à la Val Roja est essentiellement une réponse du territoire rural au blocage des migrants à la frontière qui commencent à transiter par la vallée. Celle-ci se fait à travers 3 modes liés et interconnectés :

- ▲ Le premier volet fait référence à la solidarité sur le territoire dans lequel ils sont bloqués et comprend la distribution de nourriture et de produits de première nécessité, l'hospitalité généralisée dans les maisons privées et les terres ; on peut aussi y inclure la solidarité des migrants dans la vallée et leur récupération et prise en charge avant qu'ils ne soient arrêtés par la police et rejetés à Vintimille.
- ▲ Quant au deuxième volet, nous avons le soutien au transit, l'accompagnement au passage de la frontière ou simplement, après avoir réussi à arriver en France de manière autonome, l'accompagnement pour poursuivre son parcours migratoire et/ou déposer une demande d'asile en France
- ▲ Un troisième volet est plutôt axé sur la surveillance des violences aux frontières, sur la dénonciation judiciaire et politique.

Il est donc possible de trouver des acteurs qui interviennent à la fois dans le premier et deuxième domaine, mais pas dans le troisième, ou d'autres qui évoluent dans le premier domaine mais pas dans le second ; d'autres encore qui opèrent dans le troisième, s'occupant souvent aussi des deux autres, mais pas nécessairement.

Une pratique que les habitants de Vintimille ont développée et qui a vu naître une forte participation et mobilisation a été la préparation et la distribution de nourriture. Ceci malgré une ordonnance municipale qui interdit cette activité pour des raisons formelles de nature hygiénique-sanitaire, qui représente l'un des exemples clairs de criminalisation de l'action humanitaire. La vallée, d'un espace rural marginal et périphérique, devient un point central pour les routes migratoires vers la France.

Selon les périodes, les repas préparés ont été un peu moins de d'une centaine à quelques centaines, jusqu'à 800-900 à des périodes précises, comme l'a déclaré l'association Roya Citoyenne. Cette association qui coordonne l'action de solidarité autour de la val Roja reçoit les dons et finance l'achat de matières premières, a garanti des plats en continu avec une structure giratoire de leur groupement de famille pendant plus d'un an. Selon le dernier rapport des activités publié en 2020 de la Roya citoyenne, 15.000 repas ont été distribués en 7 mois en 2020, lorsqu'ils ont été ensuite remplacés par la solidarité internationale de Kesha Niya<sup>91</sup>. L'association bénéficie du soutien et d'une bonne partie de la population ; solidarité qui s'exprime par l'accompagnement des migrants à travers des réseaux plus petits informels et, par choix moins médiatisés qui prennent forme sur le territoire de manière active.

La vallée est donc passée d'un espace rural marginal et périphérique et devient de plus en plus un lieu central pour les routes migratoires vers la France et l'Europe du Nord. En 2017, à la suite d'une première condamnation par le tribunal de Nice pour violation du droit d'asile du préfet des Alpes-Maritimes, les membres solidaires obtiennent un protocole tacite qui instaure provisoirement le droit d'autoriser les personnes en transit à passer par les postes de contrôle ou depuis la gare. Après l'envoi d'une liste nominative, afin de leur permettre de déposer une demande d'asile à Nice. Bien que ce dispositif soit légal et augmente les transits l'État va pourtant invalider l'accord conclut après seulement quelques mois et donc clore à nouveau la procédure de demande d'asile en France. L'accord au fil des ans, sera ensuite rétabli et invalidé plusieurs fois, en fonction des niveaux de contingents de pression et de la gestion migratoire.

<sup>91</sup> Kesha Niya- qui ne signifie pas de problème en Kurde est un groupe d'activistes surnommés Vikings dans la vallée, qui, avec d'autres groupes de support à l'aide aux migrants, sont spécialisés dans la préparation et la distribution de la nourriture dans les zones de frontière. Ils ont travaillé dans d'autres zones comme le champ de la grande-synthe, proche de Calais, avant de collaborer avec la Roya citoyenne à la frontière Franco-italienne. Au moment où je vous parle le groupe a cessé la distribution de la nourriture depuis février de cette année à Vintimille.

Il est difficile d'établir le chiffre exact des migrants qui réussissent à traverser la frontière ou qui se retrouvent bloqués dans la vallée. Dans tous les cas on peut parler de plusieurs milliers. En 2021, 3500 personnes ont transité sur le seul territoire agricole de Breil comme le montre la figure 3. Dans le village de Saorge où on a environ 400 habitants et qui, y sont hébergés une soixantaine de migrants soit environ 20% de la population présente dans le pays en tenant compte que la vallée compte environ 6000 habitants.

La solidarité qui se dessine dans la vallée, est essentiellement l'expression d'une partie de ses habitants, elle est donc une solidarité endogène, qui se compose d'environ 200-250 familles, soit environ 10% de la population totale de la vallée. L'expérience de la Roya citoyenne et du camp de Breil s'accompagnent de d'autres expériences de solidarité active, mais moins médiatiques et visibles.



2: Vallée de Roya : Migrant en transit le territoire agricole de Breil

#### *IV- Les positions de la population de la Vallée de la Roya : Crise de l'hospitalité/solidarité ?*

---

La Vallée de la Roya est confrontée ces dernières années à deux phénomènes opposés mais parallèles et complémentaires, l'un préalable à l'autre. D'une part, nous avons l'exode rural d'une partie des familles indigènes, d'une autre part, nous avons l'arrivée d'une population néo-rurale. En général, ces derniers sont issus de la classe moyenne urbaine française définies comme hippies par les familles autochtones qui sont à la recherche d'une vie meilleure alternative à la campagne. Ces deux populations constituent deux univers culturels de référence ; qui, en opposition souvent sur des enjeux, génèrent également des conflits sur le territoire. Les réseaux de solidarité voient une présence massive et dominante des néoruraux, ceci se caractérise par un choix politique et

idéologique bien défini, inspiré des principes de la décroissance<sup>92</sup>. Nous comprenons donc que toutes les personnes qui font partie du réseau de solidarité ne sont pas nées en Vallée de la Roya dans des familles indigènes, mais y sont arrivées par choix volontaire pour une raison ou une autre.

Les premiers néoruraux sont arrivés à la fin des années 1970, pour des choix de vie qui, dans beaucoup de cas s'inspire des « voies de l'utopie anticapitaliste »<sup>93</sup>. Le choix de vie des néoruraux est donc inspiré des valeurs communautaires et alternatives de ces derniers. Ce qui correspond sans doute à un élément clé de la compréhension de l'approche solidaire envers les migrants<sup>94</sup>.

Les solidaires en Vallée se rassurent qu'il y'ait pas de personnes en danger, ou qui ne soit pas en situation d'extrême et soit obligé de dormir dans la rue. L'hospitalité s'inscrit alors dans une logique de défendre le territoire où les citoyens veulent avoir leurs choix qui affectent leur propre vallée. Ce qui contraste avec ce qui se passe à Vintimille, où la solidarité des locaux est minoritaire et liée surtout à la dimension religieuse et une solidarité exogène de matrice politique. Dans ce dernier cas, ce sont des personnes qui militent dans les mouvements, notamment dans l'expérience dans les centres sociaux autogérés. Si dans la Vallée de la Roja la solidarité prend une dimension de cause territoriale et revêt fondamentalement un caractère endogène, à Vintimille elle est au contraire plus étroite liée à la lutte politique contre les frontières et plus proche d'une dimension exogène<sup>91</sup>.

L'action solidaire de la Vallée de la Roja, qui se configure en termes de réponses à une crise territoriale, qui oblige en quelque sorte les habitants à prendre position et qui présente des spécificités liées au contexte rural. Les caractéristiques de ce contexte facilitent la dimension endogène : généralement ces personnes se connaissent tous, se rencontrent tous les jours. Il est donc facile

---

<sup>92</sup> LATOUCHE, Serge. *Come si esce dalla società dei consumi. Corsi e percorsi della decrescita*. Torino : Bollati Boringhieri, 2011.

<sup>93</sup> FREMEAUX, Isabelle ; JORDAN, John. *Les sentiers de l'utopie*. Paris : La Découverte, 2012.

<sup>94</sup> MOLLARD, Chloé. *L'accueil des migrants dans la vallée de la Roya : Hospitalité privée en contexte d'inhospitalité politique*. Université Nice Sophia Antipolis : Mémoire de Master 1 – Sociologie, 2017.

de coordonner et d'alimenter l'action solidaire à travers la dimension conviviale. Les réseaux de solidarité comme la Roya citoyenne ou Défends ta Citoyenneté à Breil jusqu'à des groupes non médiatisés sont tout constitués de personnes ayant fait un choix de décroissance lié à un esprit communautaire. Une nouvelle expression est au cœur des mobilisations qui se dessinent dans la vallée et est revendiquée par les parties idéologiques opposées aux perspectives de signe contraire. Pour les politiques alternatives aux néorurales, la vallée doit être défendue par les politiques néolibérales dominantes qui produisent une attaque contre les structures et la dimension collective pour l'imposition collective de la logique du capital, qui génère des exploitations intensives du territoire. D'autres part, nous avons l'autre partie qui revendique une défense du territoire précisément contre l'action de mouvements alternatives tentant de le préserver, par exemple, de l'accueil de migrants plus récemment.

La création de l'association défendre la Roya, dont le nom est emblématique et se rapproche du paradigme de défense du territoire du Front National local, est née dans le but d'obtenir la dissolution de la Roya Citoyenne, accusée de bande organisée visant à aider les immigrés clandestins.

Une partie des habitants de la vallée s'abstient donc à exprimer une solidarité et certains contactent la police lorsqu'ils repèrent un migrant dans la zone et vont même jusqu'à dénoncer ceux qui aident. Ces positions contraires à l'hospitalité, hostiles aux migrants et à leur soutien, qui dénoncent dans certains cas l'action de solidarité avec la police, sont généralement proches des points de vue conservateurs des familles autochtones, qui revendiquent une autochtonie exclusive vis-à-vis de ceux qui sont arrivés au cours des dernières décennies et détiennent une part importante du pouvoir sur les territoires.

La distance qui existe donc entre autochtones et néoruraux constitue ainsi une faille pour la lecture du positionnement des habitants de la vallée vis-à-vis des questions migratoires.

## *Conclusion*

---

Les situations vécues par les résidents et les immigrants sont riches pour l'étude. Ces situations offrent aux chercheurs un grand nombre de phénomènes à analyser. Ainsi, ce travail général réalisé a révélé quelques indices qui devraient être explorés plus en avant.

Premièrement, la Vallée de la Roya offre un terrain particulièrement fertile dans une perspective visant à clarifier la sociologie et la politique. Ce qu'il y'a de plus intéressant dans cette situation, au-delà des comportements militants et des visées politiques de certains habitants, ce que cette situation explique, est surtout les efforts qu'éprouve le gouvernement français à organiser une solidarité interpersonnelle tournée vers l'international versus des groupes uniquement nationaux. En effet, l'important dispositif et moyens de contrôle et les arrestations dans cette vallée permettent de souligner le caractère menaçant de l'unité humaine qui semble représenter la sécurité économique, sociale et physique de blocs de nations. Dans le même temps, ces acteurs de la solidarité interpersonnelle, quant à eux, présentent leur pratique, leur démarche comme une réponse à des politiques hostiles. De plus, la situation soulève une série de questions politiques.

Ce travail met en évidence l'existence de frontières sociales qui séparent les autochtones de la vallée des nouveaux arrivants. Les premiers rejettent les seconds au nom des dangers qu'ils représentent pour l'identité des groupes indigènes, acquises au fil des siècles. N'est-il pas nécessaire d'analyser l'hostilité que la plupart des habitants montrent envers des immigrants en termes de frontière qu'ils établissent avec tout nouveau résident ? Peut-être aussi s'intéresser et s'interroger sur le sens que les locaux donnent à cette frontière sociale.

Nous pouvons aussi nous interroger sur l'existence des groupes autochtones dans leur ensemble, mais aussi au niveau de chaque village. En outre une question générale est de comprendre si les immigrés sont rejetés comme nouveaux arrivants. Leur différence culturelle et linguistique renforcent-elle ici sur des critères raciaux indépendants des frontières sociales observées entre natifs et nouveaux arrivant ?

Nous notons que la localisation des habitants évolue en fonction de leur rencontre avec les immigrés. La solidarité tardive envers les migrants dans cette zone finalement reposerait presque toujours sur une confrontation fortuite avec le sort des immigrés. Cela sera possible uniquement si les résidents considèrent les immigrés de manière égales, car ils partagent une humanité commune.

Il semble également important dans cette conclusion de maintenir le caractère dynamique des prises de position des habitants de la vallée, allant de pair avec des mouvements redéfinissant, selon les situations, les contours du plan d'unité. Nous avons vu qu'en tant que spectateur de la misère des immigrés, le résident reconnaît ce dernier comme un patriote et se sent alors moralement obligé de l'aider. Cependant lorsque la souffrance de l'immigré est plus latente, ou lorsque la pratique de la solidarité est trop coûteuse pour l'habitant, ce dernier peut redevenir sensible à l'altérité de l'immigré, réduisant ainsi son engagement moral.

Sur cette base, je pense que l'hostilité repose sur une position rigide, tandis que l'indifférence de certains reste flexible et susceptible de changer si la proximité de savoir et la possibilité d'agir sont combinées. Il sera intéressant d'interroger les deux positions – qui constituent actuellement les angles morts de ce travail – afin de pouvoir compléter la première analyse du dynamisme et des frontières solidaires des positions prises.

Afin, la logique sociale et politique présentée dans cette étude s'est révélée être un cadre particulièrement avantageux pour étudier conjointement les pratiques d'accueil et les représentations de l'immigration par les résidents. De la figure

de voyageur à celle de quelqu'un qu'il faut sauver à tout prix, ces représentations suggèrent différentes règles d'entente tacite qui expliquent l'organisation que constituent la pratique de l'hostilité.

### *Interview*

---

L'entretien a été réalisé à un membre de la Roya citoyenne. Ce membre a souhaité rester dans l'anonymat et ne pas rendre publique son identité.

**Question : pourquoi et comment est née la solidarité envers les migrants à la Vallée de la Roya ?**

**Réponse :** Les gens se sont sentis obligés de prendre position...quand vous êtes dans la voiture, vous conduisez et vous voyez quelqu'un qui marche depuis deux jours, en plein été quand il fait une chaleur mortelle ou en plein hiver quand il neige et il porte des sandales et un short, tu ne peux que naturellement lui venir en aide.

S'il y'a des sinistrés en énorme difficulté sur le bord de la route, vous devez être obligés de vous arrêter, de les prendre et de les emmener chez vous... cette action se fait spontanément, vous ne pouvez faire autrement.

Hier soir par exemple, en errant dans la vallée, dans l'église de Breil, nous avons rencontré un garçon érythréen, qui avait des blessures aux pieds et ne savait pas où aller. Il s'est mis à nous parler en tigrigna et tout ce que nous avons compris, c'est qu'il est venu à pied de Vintimille et aimerait aller à Paris. Le gardien de l'église était sur le point de le jeter dehors et dans la rue et aux vues de la police et au risque de le ramener à Vintimille. Nous avons donc été obligés de nous organiser pour lui trouver une place chez un des volontaires qui accepte de s'occuper et de voir comment le faire continuer vers Paris.

**Question : Pouvez-vous me parler de la Roya Citoyenne ? De quoi s'occupe-t'elle concrètement ?**

**Réponse :** C'est l'association, je peux dire que c'est le portail média qui gère le volet juridique et finance aussi les différentes activités, puisqu'elle reçoit beaucoup de dons... et puis il y'a plein d'autres personnes qui prennent d'autres initiatives, qui veulent justement rester discrets, de ne pas communiquer dans les médias, pas même prendre des photos... mais juste rester dans l'anonymat. Il y'a eu de grands débats avec la Roya Citoyenne avec ceux qui voulaient faire de grandes choses mais de façon anonyme, discrètes et ceux qui pensaient qu'il faut en parler, il faut faire venir des journalistes, il faut faire bouger les choses du point de vue politique. Moi je pense que les deux points de vue sont respectables, il faut les deux ; en réalité ce sont des visions complémentaires. Il y'a une vitrine et puis des petits réseaux qui font leurs propres histoires mais c'est clair qu'il faut réagir face à cette situation.

**Question : Pensez-vous que toute la population de la vallée soit pour l'aide aux migrants dans cette frontière ?**

**Réponse :** Peut-être que plus de la moitié des gens de la vallée sont pour, ou du moins ne sont pas contre. Nous avons des gens qui ne sont pas trop impliqués, mais qui peuvent téléphoner, donner quelque chose, un peu d'argent pour la cause ; ou qui peuvent faire ou acheter un sandwich à un migrants qui passe. Ces personnes sont je pense légèrement favorables. Ceux qui sont contre sont moins nombreux, la plupart des gens ne sont peut-être pas actifs dans l'action mais ils sont un peu favorables à ce que nous faisons.

**Question : Les membres qui constituent votre association sont-ils della Vallée de la Roya ? Que pouvez- nous dire de la population de cette Vallée ?**

**Réponse :** Surement la composition néorurale influence... ce sont des personnes qui ont choisi de venir ici car c'est une vallée naturaliste intéressante, il y'a peu de tourisme, ce sont des gens qui ont choisi un style de vie et ceci détermine une grande ouverture de solidarité, des personnes qui se disent qu'on ne doit pas rester indifférents.

Mais malheureusement nous avons des personnes qui pensent que ces migrants viennent ici pour toucher des prestations, augmenter le taux de chômage sociales, voler l'État sociale, qui partent à l'étranger mais leurs femmes et leurs enfants restent dans leur pays. C'est dommage... nous avons des personnes qui pensent que tous ce qui est mal dans cette vallée vient de ces pauvres migrants. Par exemple il y'a quelques années, un virus avait été détecté à l'école maternelle de Breil-Sur-Roya et beaucoup de personnes pensaient que ce virus provenait des migrants. Cela rend difficile l'action car certain ne veulent pas des camps de migrants car ils considèrent que géographiquement ça n'a rien à voir pourtant nous avons là des personnes qui quittent des États de guerre

**Question : Ces habitants qui sont hostiles à l'arrivée des migrants qui sont - ils et selon-vous cette hostilité est-elle justifiée ?**

**Réponse :** Nous avons là des personnes indigènes, ce sont généralement des gens qui sont nées ici et qui y ont vécu toute leur vie, des gens qui sont éloignés des circuits de citoyenneté, qui ne participent pas aux fêtes par exemple. Pour eux l'aspect principale c'est la peur. Dernièrement, au marché, j'ai entendu des commentaires dans lesquelles les gens expriment des images de peur, d'horreur, des personnes qui se disent craindre de marcher de nuit car il parait qu'ils y'a des migrants qui traversent les montagnes. Je pense ces personnes sont clairement racistes et contre l'immigration. Avant, le Front National n'existait pas dans la région, c'est nouveau, de plus en plus nous avons les partisans de ce parti qui est pourtant un parti d'origine urbaine mais qui recueille aujourd'hui des suffrages à la campagne.

Moi je pense plus que les personnes hostiles sont les familles dites de souche car ces familles. Tu ne peux pas le savoir... ils préfèrent rester invisible. Je dirais qu'il y'a des réseaux invisibles qui parfois qui préfèrent rester dans l'anonymat et parfois ils appeler et dire ' ' il y'a des gens là-bas, pouvez-vous aller leur

chercher ? Mais si vous allez leur parler ils vous diront qu'ils sont contre, mais dans tous les cas aiderons et vous ne saurez jamais rien d'eux

**Question : Ces habitants qui sont hostiles à l'arrivée des migrants qui sont - ils et selon-vous cette hostilité est-elle justifiée ?**

**Réponse :** Des gens disent que nous faisons du commerce avec cette histoire de migrant, moi je dis le contraire nous ne faisons que du bien, nous n'avons jamais reçu d'argent sur notre propre compte personnel comme le stipulent certains. Nous avons pour mission d'aider ces personnes, leur donner un nouvel espoir. Nous pouvons voir les conditions à Vintimille c'est vraiment dommage, dans les campings, les camps. C'est inhumain c'est sale. On doit vraiment améliorer on ne pourra pas continuer à recevoir les personnes dans ces conditions. Nous avons sollicité l'aide du gouvernement pour défendre la Roya qui est une vallée en déclin. Nous devons rallumer la petite flamme qui brillait avant et cela passe par des petites choses.

## *Bibliographie*

---

Augé, Marc, (2007): *Tra i confini: città, luoghi, integrazioni*, Milano: B. Mondadori.

A. Giddens, (1985): *The Nation State and Violence*, Polity Press, Cambridge.

A. Paasi, (2009): *Bounded Space in a «Borderless World»? Border Studies, Power and the Anatomy of Territory*, in «Journal of Power», vol. 2, n. 2.

A. Appadurai, (1996): *Sovereignty without Territoriality: Notes for a Postnational Geography*, in P. Yager, *The Geography of Identity*, The University of Michigan Press, Ann Arbor.

Archibugi, D. (2004): *Cosmopolitan democracy and its critics: a review*. In *European Journal of International Relations*, London Vol. 10, N°3.

- Aris escarcena, Juan Pablo, (2018) : *La paradoja del taxista : Ventimiglia como frontera selectiva*. Mondi Migranti, n. 2.
- A. Wimmer, N. G. Schiller, (2002) *Methodological Nationalism and Beyond: Nation-State Building, Migration, and Social Sciences*, in «Global Network», vol. 2, n. 4.
- Bauman, Zygmunt, (1999): *Dentro la globalizzazione: le conseguenze sulle persone*, Roma [etc.]: Laterza.
- BALIBAR, Étienne, (2009) *Europe as BorderlandI*. In *Environment and Planning D Society and Space*, v. 27, n. 2.
- B. Anderson, (1994) *Comunità immaginate*, Roma: Manifestolibri.
- Cassese, S. (2016). *Globalizzazione del diritto*. Torino: Einaudi.
- Cella, Gian Primo (2006) : *Tracciare confini : realtà e metafore della distinzione*, Bologna : Il Mulino.
- Czaika, M & Haas, H. (2013), *The effectiveness of migration policies*. *Population and Development Review*; Population Council, Vol. 39, N°3.
- C. Rumford, (2012): *Towards a Multiperspectival Study of Borders*, in «Geopolitics», vol. 17, n. 4.
- Cuttitta Paolo (2012), *Lo spettacolo di confine. Lampedusa tra produzione e messa in scena della frontiera*, Milano-Udine: Mimesis.
- Cuttitta Paolo (2007): *Segnali di confine: il controllo dell'immigrazione nel mondo-frontiera*, Milano-Udine: Mimesis.
- E. Greblo, (2018) : *Ai confini della democrazia: sovranità democratica e diritti umani*, Roma: Meltemi.
- F. Coresi, (2015): *Migranti e territori Lavoro diritti accoglienza*, in M. Omizzolo, P. Sodano, *Migranti e territori. Lavoro, diritti, accoglienza*, Roma: Ediesse.
- F. Farinelli, (2009) : *La crisi della ragione cartografica*, Torino: Einaudi.

- F. Olivieri,(2015): *Lotte dei migranti ai confini della cittadinanza: una proposta teorico-metodologica*, in M. Omizzolo, P. Sodano, *Migranti e territori. Lavoro, diritti, accoglienza*, Roma: Ediesse.
- Fine, R. (2006). *Cosmopolitanism and violence: difficulties of judgment*. In *The British journal of sociology*, 57 (1), 49-67.
- F. Ferraresi, A. Mastropaolo, (2021), *I confini tra locale e globale. Il caso della Valle d'Aosta*, Soveria Mannelli: Rubbettino.
- Gachet-dieuzeide, Marion, (2018), *Les conséquences du rétablissement des contrôles policiers à la frontière franco-italienne sud*. Bruxelles : Les Verts-Ale / Les ami.e.s de la Roya,.
- G. Campesi, (2015), *Polizia della frontiera. Frontex e la produzione dello spazio europeo*, Roma: DeriveApprodi.
- Giliberti, luca; Queirolo palmas, Luca, *Solidarities in transit on the French/ Italian border. Ethnographic accounts from Ventimiglia and the Roya Valley*. In: Ambrosini Maurizio; Cinalli Manilo; Jacobson David (eds.), (2020) *Migration, Borders and Citizenship. Between Policy and Public Spheres*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- HESS Sabine, (2010) 'De-Naturalising Transit Migration. Theory and Methods of an Ethnographic Regime Analysis'. *Population, Space and Place* 18, published online in wiley online Library.
- J. Anderson, (1996), *The Shifting Stage of Politics: New Medieval and Postmodern Territorialities?* in «Environment and Planning», vol. 14, n. 2.
- J. Agnew, (2009), *Globalization and Sovereignty*, Rowman & Littlefield, Lanham.
- J. Agnew, (1994) *The Territorial Trap: The Geographical Assumption of International Relations Theory*, in «Review of International Political Economy», vol. 1, n. 1.
- J. Agnew, (2008) *Borders on the Mind: Re-Framing Border Thinking*, in «Ethics and Global Politics», vol. 1, n. 4.

- J. Anderson, L. O'Dowd, T. M. Wilson, (2002), *Introduction: Why Study Borders Now?* in «Regional & Federal Studies», vol. 12, n. 4.
- J. Williams, (2006), *The Ethics of Territorial Borders: Drawing Lines in the Shifting Sand*, Palgrave Macmillan, New York.
- K. Ohmae, (1995), *The End of Nation State*, London: HarperCollins Publisher.
- Martell, L. (2010). *Sociologia della globalizzazione*. Torino: Einaudi.
- M. Tazzioli, (2015), *La politica a intermittenza della mobilità e il confine militare umanitario nel Mediterraneo. Mare Nostrum oltre il mare*, in M. Omizzolo, P. Sodano, *Migranti e territori. Lavoro, diritti, accoglienza*, Roma: Ediesse.
- M. Foucault, (2014), *Sorvegliare e punire. La nascita della prigione*, Torino: Einaudi.
- N. De Genova, (2017), *The Borders of Europe*, Durham and London: Duke University Press.
- N. de Genova, S. Mezzadra, J. Pickles, (2015), *New Keywords: migration and borders*, in «Cultural Studies», vol. 29, n. 1.
- N. Brenner, (1999), *Beyond State-Centrism? Space, Territoriality and Geographical Scales in Globalization Studies*, in «Theory and Society», vol. 28.
- Park, R. E. (1928). *Human migration and the marginal man*. In *American Journal of Sociology*.
- Potot Swanie (2020). *Mobilisations, registres de légitimation et coordination de l'action solidaire*, in *Observatoire des Migrations dans les Alpes-Maritimes - Coord: Selek Pinar e Trucco Daniela, Une frontière comme une autre? Enjeux territoriaux et politiques de la criminalisation des migrations dans les Alpes Maritimes*, Paris, Le Passager Clandestin.
- Queirolo Palmas Luca (2017a). *Nuit debout. Transiti, connessioni e contestazioni negli accampamenti urbani dei rifugiati a Parigi*, "Mondi Migranti", 11 (2), (2017b).

Queirolo Palmas Luca (2017) *Tra le macerie della Jungle di Calais. Reperti da una bat- taglia*, “Etnografia e Ricerca Qualitativa”, 10 (3).

Queirolo Palmas Luca e Stagi Luisa (2017). *Dopo la rivoluzione. Pa- esaggi giovanili e sguardi di genere nella Tunisia contemporanea*, Verona, ombre corte.

Queirolo Palmas Luca e Rahola Federico (2020): *Underground Europe*, Milano, Meltemi.

Ricciardi, M. (2013). *Dallo Stato Moderno allo Stato globale. Storia e trasformazione di un concetto*, in « Scienza & Politica», vol. XXXV.

R. Nett, (1971), *The civil right we are not ready for: the right of free movement of people on the face of the Earth*, in «Ethics», vol. 81, n. 3.

Roya Citoyenne (2018). *Rapport d’activités*, Breil-sur-Roya, Roya Citoyenne.

RRDP – Refugee Rights Data Project (2017). *In Dangerous Transit: Filling Information Gaps Relating to Refugees and Displaced People in Ventimiglia, Italy*, London, RRDP – Refugee Rights Data Project.

Sassen, Saskia, (2006), *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*. Princeton, NJ: Princeton UP.

Sen, A. (2006). *Identità e violenza*. Roma-Bari: Laterza.

S. Salvatici, (2005), *Confini. Costruzioni, attraversamenti, rappresentazioni*, Soveria Mannelli: Rubbettino Editore.

S. Strange, (1996), *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge: Cambridge University Press.

S. Mezzadra, B. Neilson, (2013), *Confini e frontiere. La moltiplicazione del lavoro nel mondo globale*, Bologna: Il Mulino.

S. Mezzadra, B. Neilson, (2016), *Nella fabbrica della modernità: il capitale, lo Stato e l’impero*, in «Scienza e Politica», vol. XXXVIII, n. 55.

Trucco Daniela, (2018), *Prendre en charge et mettre à l’écart. La ville, la frontière et le camp à Vintimille (2015-2017)*, in Dubet François, *Politiques des frontières*, Paris, La Découverte.

U. Beck, (2006) *Cosmopolitan Vision*, Cambridge: Polity Press.

V. Kolossov, (2012), *Euroborderscapes*, State of the Debate Report I.

V. Kolossov, (2005), *Border Studies: Changing Perspectives and Theoretical Approaches*, in «Geopolitics», vol. 10, n. 4

Zanini, Piero (1997): *Significati del confine: i limiti naturali, storici, mentali*, Milano: B. Mondadori.

Zincone Giovanna (2003). *Cittadinanza e migrazioni: un'applicazione al caso italiano*, Firenze: Fondazione Cesifin.

### *Articles de presse*

---

Andreani-Facchin Emmanuelle, Boisson Pierre, « La vallée insoumise », Society, 04/2017. Disponible sur : [roya06.o.r.f.unblog.fr/files/2017/04/society-papier-roya.pdf](http://roya06.o.r.f.unblog.fr/files/2017/04/society-papier-roya.pdf)

Baumard, Maryline, « A la frontière italienne, la vallée de la Roya solidaire des migrants », Le Monde, 24/11/2011. Disponible sur : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/11/24/entre-italie-et-france-la-vallee-de-la-roya-solidaire-avec-les-migrants-a-perdu-son-insouciance\\_5036885\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/11/24/entre-italie-et-france-la-vallee-de-la-roya-solidaire-avec-les-migrants-a-perdu-son-insouciance_5036885_3224.html)

Frénois, Mathilde, « Migrants : la vallée qui fait désobéissance », Libération, 21/11/2016 Disponible sur: [http://www.liberation.fr/france/2016/11/21/migrants-la-vallee-qui-fait-de-la-desobeissance\\_1530008](http://www.liberation.fr/france/2016/11/21/migrants-la-vallee-qui-fait-de-la-desobeissance_1530008)

Kalid Koser, (2012), Migration displacement and the Arabi Spring :Lesson to learn, disponible sur Brookings

<https://www.brookings.edu/opinions/migration-displacement-and-the-arab-spring-lessons-to-learn/>

Populin, Eugénio, « Le préfet des Alpes-Martimes avait porté une « atteinte grave au droit d'asile », Médiapart, 1/04/2017. Disponible sur : <https://blogs.mediapart.fr/eugenio-populin/blog/010417/le-prefet-des-alpes-maritimes-avait-porte-une-atteinte-grave-au-droit-dasile>

STREIFF-FÉNART, Jocelyne ; POUTIGNAT, Philippe. Nouadhibou (2008) « ville de transit » ? Le rapport d'une ville à ses étrangers dans le contexte des politiques de contrôle des frontières de l'Europe. *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 24

### *Sitographie*

---

Accordo di Schengen - Accordo fra i Governi degli Stati dell'Unione economica Benelux, della Repubblica federale di Germania e della Repubblica francese relativo all'eliminazione graduale dei controlli alle frontiere comuni, 14/06/1985, in

[https://www.camera.it/\\_bicamerali/schengen/fonti/ACCSCHEN/infdx.htm](https://www.camera.it/_bicamerali/schengen/fonti/ACCSCHEN/infdx.htm).

Acquis di Schengen - Convenzione di applicazione dell'Accordo di Schengen del 14 giugno 1985 tra i governi degli Stati dell'Unione economica Benelux, della Repubblica federale di Germania e della Repubblica francese relativo all'eliminazione graduale dei controlli alle frontiere comuni, 19/06/1990, in <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/IT/TXT/?uri=CELEX%3A42000A0922%2802%29>.

Bellanca N., Disuguaglianza tra le classi o tra i paesi? Branko Milanovic e il futuro che ci aspetta, in «MicroMega», 30/03/2018, in <http://temi.repubblica.it/micromega-online/disuguaglianza-tra-le-classi-o-tra-i-paesi-branko-milanovic-e-il-futuro-che-ci-aspetta/>

European Commission, Migration and Home Affairs, Irregular Migration and Return, in [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/irregular-migration-return-policy\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/irregular-migration-return-policy_en).

Greco R., Sul «delitto di solidarietà» e i limiti del diritto di asilo, in «Federalismi», 25/06/2018, in

<http://www.integrazionemigranti.gov.it/Documenti-e-ricerche/asilo.pdf>.

Habermas J., La democrazia, la solidarietà e la crisi europea, in <http://www.istitutodegasperi-emilia-romagna.it/pdf-mail/166-16022014a.pdf>.

Anafé (2015), <http://www.anafe.org/spip.php?article616>

Amnesty

International,

2017;

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/02/annual-report-201718/>